

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

81e ANNEE No. 9

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

VENDREDI, 28 AVRIL 1933

Leabbé L.N. Raymond

Donnons des livres canadiens

LA FIN DE L'ANNE SCOLAIRE, LES DISTRIBUTIONS DE PRIX. LIVRES FRANÇAIS ET LIVRES CANADIENS.—FAISONS LA PART DES CHOSES.

Juin sera bientôt sur nous. Et avec juin la fin de l'année scolaire, les distributions de prix. Il importe, cette année encore, de rappeler l'existence du livre de prix canadien. Il est bon de rappeler aussi la loi Choquette, due au Dr Ernest Choquette, de Saint-Hilaire, qui veut que la moitié des livres distribués en prix dans nos écoles, soient canadiens.

Il s'est fait pas mal de tapage, l'an dernier, autour du livre de prix canadien. Les rapports soumis au gouvernement par les commissions scolaires, quant à l'achat de livres canadiens, étaient-ils vrais ou faux? Les enquêtes menées, les chiffres publiés, les témoignages obtenus, semblaient indiquer la fausseté dans nombre de cas. Nous ne reviendrons pas là-dessus pour le moment.

Disons seulement, et sans esprit de clocher, que les livres canadiens doivent avoir leur large part dans les distributions de prix. Ils sont plus aptes que d'autres à former chez les jeunes un véritable esprit canadien, à provoquer l'éveil de la conscience nationale. Au reste, et c'est prouvé depuis longtemps, nos enfants désirent des livres canadiens. Ils les comprennent mieux que d'autres, ce qui est logique. Ils s'y retrouvent et y reconnaissent leur pays. La diffusion du livre canadien est aussi un encouragement direct aux écrivains, aux imprimeurs et aux éditeurs, aux libraires de chez nous.

Qu'on veuille ne pas voir dans ces paroles une haine du livre français. Il ne s'agit pas de boycotter le livre français. Nous nous sommes d'ailleurs expliqué là-dessus. Ce que nous désirons, c'est prévenir un trop grand oubli pour le livre de chez nous.

Nous voulons que l'on donne aux écoliers des livres français et des livres canadiens. Dans le passé, la place faite au livre français était trop grande, par rapport à celle que l'on accordait au livre canadien. Il faut rétablir l'équilibre. Nombre de livres européens, français et belges, donnés chaque année dans les écoles, étaient d'une qualité fort basse. Mettons ces livres de côté, pour leur substituer des livres canadiens. Nous ne voulons pas dire qu'à insignifiance égale, le livre canadien doive l'emporter sur l'autre. Mais il est facile de remplacer certains livres importés, d'assez basse qualité, par les meilleurs de nos livres canadiens. De toutes façons, les enfants ne pourront qu'y gagner.

La loi Choquette est en vigueur depuis le 1er janvier 1926. Elle oblige les commissions scolaires de la province, sous peine de perdre leurs subventions de l'Etat, à employer à l'achat de livres canadiens la moitié du montant qu'elles consacrent, chaque année, aux livres de récompense.

Espérons que la loi, cette année, sera plus respectée que jamais. Encore une fois, personne ne désire chez nous l'ignorance ou le mépris du livre français. Ce dernier nous est nécessaire, mais le livre canadien nous est également nécessaire. La part faite au livre français, gardons-nous de négliger l'autre. C'est ce que l'on a malheureusement fait, dans le passé.

Harry BERNARD

LA VIE DU PASSÉ

A TRAVERS L'HISTOIRE DE NOTRE REGION

par G. P. A.

Le 15 septembre 1860, Pierre Joseph Guitté vendit à Louis Delorme, pour le prix de 550 louis, tout le matériel d'imprimerie qu'il avait chez le sieur Antoinette Archambault, presses, tables, cases, caractères, papiers, plus 1500 piastres d'arrérages, dont liste détaillée, où nous relevons des sommes dues par les syndics de St-Liboire, par ceux de Milton, par les conseils municipaux de Lanoraie, des comtés de Drummond, Mégantic, Arthabaska, Rouville, par la société de construction de St-Hyacinthe, par la compagnie du Grand Tronc, par Jos. Chs Bachand de St-Pie, etc.

Le 17 juin 1861, Léonidas Laliberté s'engagea pour 5 ans, en qualité de clerc, sous le notaire Adolphe Désilets pratiquant ici, et le certificat d'études à lui délivré à cette occasion nous révèle qu'alors il y avait à St-Hyacinthe une chambre de notaires dont le président était D.G. Morison, et le secrétaire Adolphe Désilets nommé ci-dessus. Le lendemain 18, Louis Benoît s'engagea pour 4 années de cléricature à Ls Taché. JBte Nault, cultivateur de St-Marcel, ne manquait pas de confiance en son fils Joseph, puisqu'il le 2 mai 1862, il lui donna une procuration, l'autorisant à agir en son nom, quoiqu'il ne fût encore que clerc notaire.

Le pont au bout de la rue de la Cascade menaçait ruine. L'on redoutait qu'il ne fût emporté par

les grandes eaux ou par les glaces du printemps, ce qui inspirait des craintes sérieuses à la Compagnie du Grand Tronc, pour son pont alors en bois, un peu en aval et qui était en risque d'être emporté par le premier, d'où notification et protêt, en date du 24 août, au conseil de ville, afin de presser la réparation du pont dangereux.

Le 21 avril 1863, fut rédigé le contrat de mariage de Joseph-Henri Lemaire St-Germain, médecin de Princeville, dans le canton de Stanfold, district d'Arthabaska, avec Marguerite Anne Morison, en présence de son père Venant L. St-Germain, de Mad-dington et de son frère Horace St-Germain, notaire et registra-teur de cette ville.

Le 16 juin Narcisse Blanchard s'engagea pour 5 ans, en qualité de clerc sous J.C. Bachand, notaire et registra-teur de St-Liboire.

Après avoir vendu Le Courrier comme dit plus haut, P.J. Guitté avait acheté un nouveau matériel d'imprimerie et il publiait Le journal de St-Hyacinthe, avec Raphaël Ernest Fontaine pour rédacteur, auprès de qui il était endetté de 120 piastres. Le 14 septembre 1863 le propriétaire vendit à son rédacteur Le journal et son matériel, pour la somme de 1600 piastres.

Le 17 octobre P.S. Gendron, notaire à Ste-Rosalie, prit pour son clerc Xiste Tétreau qui avait commencé le 16 juin à étudier la loi, sous le notaire Trefflé Lapalme de St-Damase.

Et le 27 octobre Joseph Ledoux cidevant de St-Pie, s'engagea pour 5 ans, en qualité de clerc notaire à J.C. Bachand.

G.P.A.

EN MARGE DES ÉVÉNEMENTS

Nous ne suivons pas

Nous n'avons rien à répondre aux amabilités que nous servait, la semaine dernière, le journal acéphale de la rue Girouard. Sur cette question du chômage et des sans-travail à Saint-Hyacinthe, nous avons dit ce que nous avions à dire, avec la meilleure foi du monde, nous appuyant sur le témoignage d'homme qui chôme, qui souffrent de la faim et du manque de tout, — qui s'y connaissent. Le confrère part de là pour nous faire une querelle de tous les diables, dont on pourrait probablement tirer un parti d'ordre politique, et qui pourrait durer jusqu'au jugement dernier. Nous refusons de suivre. Le temps n'est pas aux disputes stériles, au plus destinées à amuser la galerie.

Bon journal qui disparaît

Déplorons la disparition de l'excellent hebdomadaire, le Progrès du Saguenay, de Chicoutimi. Ce confrère est mort, non pas de vieillesse ni de faiblesse, mais tué par la crise économique. Chicoutimi fut, de toutes les villes de notre province, l'une des plus éprouvées par la dureté des temps. Elle comptait pour vivre sur deux industries: la pulpe et le papier. Les deux venant à manquer en même temps, la population de Chicoutimi connut toutes les affres de la ruine économique. Il n'était guère possible au Progrès, dans de pareilles conditions, de se maintenir. Il est même étonnant qu'il soit parvenu à subsister jusqu'ici. Nous le regretterons parce qu'il était un journal honnête, catholique comme on doit l'être dans un pays comme le nôtre, libre dans sa direction et son orientation, n'ayant que faire des ordres, des caprices ou des tyrannies des politiciens.

D'autres chiffres

D'autres détails, d'autres chiffres, relatifs aux Canadiens-français dans les services fédéraux. Au ministère des Pensions et de l'Hygiène, tant à Ottawa qu'à l'extérieur, on emploie 2014 personnes, dont 250 Canadiens-français, soit une proportion de 12.23 pour cent. Les appointements et salaires payés sont au montant de \$3,348,737., et nos compatriotes touchent pour leur part \$368,205., soit 10.98 pour cent. Les postes supérieurs sont au nombre de 296, mais 32 seulement vont aux nôtres. Au ministère du Revenu national, c'est un peu mieux. Les employés sont au nombre de 6718, dont 1341 Canadiens-français, représentant un pourcentage de 19.96. Les traitements et salaires: \$11,251,948; la part des Canadiens-français: \$2,084,171., soit 18.52 p.c. Les postes supérieurs, justifiant un traitement de \$3000. et plus, sont au nombre de 277. Il va sans dire que les nôtres n'en ont qu'une petite part: 37, soit 13.55 p.c. Est-il nécessaire de rappeler que ces détails sont empruntés au Droit, article de M. Charles Gautier.

Faisan et perdrix

Le Bulletin mensuel d'avril de l'Association de la Province de Québec pour la Protection du Poisson et du Gibier, vient de nous arriver. On y trouve, entre autres choses, des informations précieuses sur le faisan et la perdrix hongroise. Cette dernière, introduite dans l'Ouest depuis plusieurs années, y fait merveille. Elle s'acclimatée très bien aux conditions du pays, et pourrait avec avantage se propager dans notre province. L'Association en recommande l'élevage, pour l'enrichissement de notre faune, le plaisir du chasseur et du naturaliste. Quant au faisan, il s'en trouve de plus en plus dans certaines régions. Ces beaux oiseaux abondent surtout aux alentours de Farnham. Il faut bien se garder de les molester, si l'on veut qu'ils s'habituent à vivre chez nous, et à s'y plaire. La loi défend d'ailleurs de les chasser.

H.B.

PETITES VARIATIONS SUR LES AIRS PASCALS

Vues rétrospectives sur les programmes musicaux de la dernière Semaine Sainte et de la fête de Pâques.

par Ferrier Chartier

Les fidèles de notre ville qui, à l'occasion de la Semaine Sainte et de la fête de Pâques, se sont pressés nombreux dans nos églises, ont pu se rendre compte de la beauté des offices religieux au point de vue musical et artistique. Les chorales de nos paroisses ont présenté des programmes de chant religieux de premier choix, et, ce qui ne gêne rien, elles ont exécuté ce chant d'une façon qui leur fait honneur. Je n'entreprendrai pas de passer au crible de la critique les auditions qui nous furent données, ni de sermonner les membres de nos groupes choraux. Qu'il me soit seulement permis de signaler l'aspect intéressant des offices en musique (j'entends les offices où l'on chante) de la dernière Grande Semaine, pour ce qui a trait à la valeur des pièces et à la qualité de l'exécution, au mérite des directeurs de choeurs et de leurs membres.

Quinze compositeurs, différents par leur valeur et par leur style, figuraient au programme de la Semaine Sainte au Christ-Roi, à la cathédrale et à Notre-Dame du Rosaire; T. Dubois; le P. Hartmann, O.F.M.; Dom Anselme Deprez; P. da Palestrina; Orazio Vecchi; J.S. Bach; feu le P. Aug. Giroux; Granier; Boyer; César Franck; A. Poupin; L. Délibes; Van Durne; Arras; Fr. Riga; une véritable revue.

Il est impossible d'analyser toutes ces pièces; un volume y suffirait à peine. Pour me borner aux justes limites d'un article, je distinguerai simplement le concert spirituel du Jeudi-Saint à la cathédrale et au Christ-Roi, et la Messe de Pâques à Notre-Dame. La chorale de la cathédrale, assistée de la maîtrise de l'Académie Girouard, a donné les "Sept Paroles du Christ" de Théodore Dubois. Depuis 1867, date de sa composition, cette oeuvre remarquable n'a pas perdu la faveur du public, bien qu'elle ne soit pas la seule de ce genre qu'on appelle oratorio. C'est un des plus importants ouvrages de Dubois qui, né en 1837, à Rosnay, (Marne) obtint à 24 ans le grand prix de Rome.

L'illustre successeur de Camille Saint-Saens à la console des orgues de la Madeleine à Paris, a revêtu le texte de l'écrivain sacré d'une enlèvement et brillante harmonisation. C'est beau et l'on s'exclame avec raison, mais il faut prendre garde et ne pas se faire d'illusion. Car, il se pourrait qu'un jour, après avoir entendu jusqu'à la sa voir par coeur une composition de ce genre, on ne vienne à y trouver du rabâchage et du chiqué. Pourquoi s'en tenir exclusivement à cet oratorio quand il en existe tant d'autres non moins beaux et surtout plus à leur place à l'église que celui-ci? La composition de Dubois est plus théâtrale que "Rédemption" de C. Gounod ou le "Stabat Mater" de Dvorak par exemple, pour n'en citer que deux assez bien connues.

Le choeur et les solistes de la cathédrale nous ont donné une exécution où le souci de l'art n'était pas étranger: le choeur, rapide dans ses attaques, souple dans ses nuances, a bien secondé les solistes qui méritent des félicitations et une mention spéciale. Nos félicitations également à M. C.-L. Lussier, de qui dépendait le succès.

Le même soir, la chorale du Christ-Roi faisait preuve du goût le plus pur en matière de musique religieuse, en inscrivant à son programme des oeuvres des meilleurs polyphonistes de tous

(suite en dernière page)

Nouvel évêque canadien

Le Souverain Pontife a nommé le R. P. Martin Lajeunesse, O.M.I., évêque et coadjuteur de Son Exc. Mgr Charlebois, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin.

Le nouvel évêque est un neveu de Mgr Charlebois. Il est né il y a 43 ans à Ste-Marguerite du lac Masson, du mariage d'Eusèbe Lajeunesse (décédé) et d'Armandine Charlebois. (Mme Lajeunesse demeure maintenant à Verchères). Il a fait ses études au collège de l'Assomption et a été ordonné prêtre le 11 avril 1920. Présentement il est vicaire délégué de Mgr Charlebois et procureur des missions du Keewatin, et, comme tel, réside au Pas. Il a déjà été supérieur du scolasticat de Beauval, en Saskatchewan. Il était au nombre des délégués au chapitre général des Oblats de Marie-Immaculée à Rome, l'année dernière.

L'AIDE DES PAUVRES AUX PLUS PAUVRES

Le Patronage donnera une séance publique en faveur des nécessiteux de Saint-Hyacinthe.— Reprise de Dominique.

Lettre du P. Plamondon

Nous recevons du R.P. J.-J. Plamondon, P.S.V., supérieur de l'oeuvre du Patronage de Saint-Vincent-de-Paul, la lettre ci-après qui se passe de commentaires:

M. Harry Bernard
% Le Courrier,
Saint-Hyacinthe.

Monsieur,

Il se fait, en ce moment, une souscription volontaire à St-Hyacinthe pour venir en aide aux familles nécessiteuses. Le bel ensemble et l'élan du Comité organisé avec le concours des Conférences locales de la S.-Vincent-de-Paul devraient apporter un secours appréciable, mais probablement insuffisant. On s'adresse aux gens fortunés ainsi qu'aux institutions à revenus.

Sans être sollicité nullement, le Patronage voudrait faire sa part, — la part du pauvre au pauvre. La situation financière du Patronage, tous le savent, est dans un état indigent. Il ne peut être question pour lui de verser directement une souscription qu'il n'a point; mais nous avons pensé donner notre temps, le dévouement des religieux et la belle initiative des jeunes gens qui fréquentent l'oeuvre de jeunesse en y ajoutant notre coeur tout entier.

Nous avons décidé, directeurs et dirigés, de répéter la fameuse pièce: "DOMINIQUE", laquelle a eu récemment un réel succès, et que plusieurs nous avaient demandé de représenter au public. Nous le ferions pour offrir bénévolement notre écot à ces messieurs des Conférences en faveur des chômeurs. De manière à ce que tous soient à même de bénéficier de cette initiative et que les petites bourses, non sollicitées par la grande souscription, puissent avoir l'occasion de faire leur part d'aumônes tout en assistant à une séance intéressante, les cartes d'entrée ne seront que de 25 sous.

Cette séance "DOMINIQUE" aura lieu sous les auspices de MM. les présidents des Conférences de la ville, au Patronage, le mardi, 9 mai prochain à 8 hres 15 précises. Les cartes seront en vente, dès dimanche prochain, 30 avril, et échangeables à la pharmacie Brodeur.

Avec nos remerciements, croyez à notre dévouement en J.M.J.V.

J.-J. Plamondon, P.S.V.,
Supérieur.

Patronage St-Hyacinthe
26 avril 1933.

UN PROGRAMME DE RESTAURATION SOCIALE

Comment aider au prolétariat.— Meilleure répartition de la richesse.— Evolution, non révolution.

Réformes qui s'imposent

On parle depuis quelque temps de restauration sociale. Un programme qui a pour but d'aider au prolétariat de notre pays, tout en respectant les lois de la justice et de la charité, a été élaboré dernièrement par un groupe de sociologues de notre province. Il est à noter que parmi eux se trouve Mgr P.-S. Desjarlais, P.A., curé de Saint-Pierre-de-Sorel, autrefois de notre ville. Nous donnons ci-dessous, bien qu'en résumé, le programme en question:

1o Le régime capitaliste n'est pas mauvais en soi, mais il a été vicié par des abus très graves. Des réformes s'imposent en vue de mettre fin à la dictature économique et d'assurer, par une meilleure répartition des richesses, le relèvement des classes populaires.

2o A l'égoïsme dominateur et cupide il faut opposer, en tout premier lieu et dans toutes les classes de la société, le véritable esprit chrétien, inspirateur de justice, de charité et de modération, le respect des droits de Dieu (observation du dimanche, etc.) et des droits du prochain (fidélité aux contrats, etc.)

3o C'est de la nature et donc du Créateur que les hommes ont reçu le droit de propriété privée. Ce droit comporte des obligations sociales qui en tempèrent l'usage et le subordonnent aux exigences du bien commun.

4o L'Etat doit au plus tôt par des réformes législatives soumettre à une réglementation sévère et plus efficace les institutions financières et les compagnies à fonds social, afin de supprimer la surcapitalisation, le mouillage des valeurs, les abus du crédit et de la spéculation.

5o Certaines catégories de biens confèrent parfois une puissance économique trop considérable pour qu'elle soit laissée entre les mains de personnes privées. Des considérations d'intérêt général peuvent imposer ou conseiller, dans des cas particuliers, la gestion publique, nationale, provinciale ou municipale.

6o Il appartient à l'Etat d'imprimer une direction d'ensemble à l'économie nationale et, à cet effet, d'instituer un Conseil économique national, expression de l'organisation corporative, qui permettra aux pouvoirs publics d'agir en liaison étroite avec les représentants qualifiés et compétents de toutes les branches de la production.

7o Il faut tendre à l'aménagement d'un ordre corporatif par l'organisation complète et légale des différentes professions (ainsi dans le monde du travail: syndicats ouvriers, associations patronales, commissions mixtes).

8o Une législation sociale s'impose qui assure a) aux ouvriers: une protection efficace contre les risques d'accident, de maladie, de vieillesse et de chômage; b) aux agriculteurs: un crédit agricole effectif, une adaptation équitable du droit de faillite ou de saisie, une protection suffisante contre les accidents (incendie, maladies du bétail, mauvaise récolte).

9o L'ouvrier a droit à un salaire familial. Si les conditions présentes de la vie industrielle ne le rendent pas toujours possible, la justice sociale commande que l'on procède sans délai à des réformes qui garantiront à l'ouvrier adulte une rétribution proportionnée aux charges normales du ménage. Il est désirable que les employés puissent être appelés à participer en quelque manière à la propriété de l'entreprise, à sa gestion ou aux profits qu'elle apporte. On devrait aussi venir en

(suite en dernière page)

- POUR LES DAMES -

MESSE BASSE

Le vieux prêtre, amaigri par l'austère vigile,
Officie à l'autel gothiquement construit,
Et, du missel romain qu'il feuillette sans bruit,
Ses oraisons vers Dieu montent, d'un vol agile.

C'est là que, chaque jour, dès que le matin luit,
La chasuble et l'amict vêtant sa chair fragile,
Il immole, en disant les mots de l'évangile,
Celui qui par amour s'est fait homme pour lui.

Or, parfois, au moment où son regard se penche,
Il advient qu'au vitrail l'aurore qui grandit
Lance un rayon pourpré jusqu'à la nappe blanche...

Et le naïf vieillard se redresse, interdit,
L'âme d'un sentiment indicible hantée,
De voir, entre ses mains, l'Hostie ensanglantée!

Lucien RAINIER

Le cas classique

Lui, c'est un excellent homme.
Il a fait ses études dans une
grande Ecole, a dirigé une usine,
des centaines d'ouvriers et plu-
sieurs ingénieurs.

Il s'est marié dans son monde...
a eu deux filles et un garçon, le-
quel est aujourd'hui ingénieur,
comme son père.

Il a été juste, bon, mari fidèle...
Il a chéri ses enfants. Il est fier
de son fils, et papa très tendre
de ses filles, qui font de lui ce
qu'elles veulent.

Ou plutôt, je me trompe!
Elles font de lui ce qu'elles veulent
jusqu'à... la question religieuse,
exclusivement.

Car, sur ce point-là, lui, l'homme
conciliant, il a été, toute sa vie,
d'acier chromé.

Remplissant scrupuleusement
ses obligations envers son pays,
sa famille, ses ouvriers, son prochain,
il a mis Dieu en dehors de son devoir.
Et, autant que les apparences
permettent de juger, il ne s'est
jamais occupé de Lui.

Elevé à une époque où la science
allemande faisait prime sur le
marché français, il a traité la religion,
comme l'enfant, devenu homme,
traite une histoire de la Bibliothèque
rose...

C'était la vieille chanson...
respectable, oh combien!... mais
dont les intelligents, les avertis,
les licenciés des sciences ne veulent
plus faire état.

La légende était vraiment trop
périmée.

Et il a passé son existence comme
cela, au milieu de sa famille
entre sa femme, ses filles et même
son fils, tous pratiquant leur religion.

Lui n'en parlant jamais...
Et personne n'osant lui en parler.

Un mur!
Que se passait-il derrière ce mur...?

Ce fut, pendant toute sa vie,
l'interrogation angoissée de sa femme.

Car, pensait-elle, la question
religieuse devait se poser fatalement
devant son mari, bien qu'il fût
ingénieur diplômé, comme elle se
posait devant tout esprit humain.

Il n'y a que les boeufs qui montent
dans un train sans se poser la question:
"Où ce train me conduit-il?"

Et encore, peut-être les boeufs
eux-mêmes se la posent-ils!..

Toute question supposant une
réponse, quelle réponse son mari,
si logique, avait-il logiquement
trouvée?

En apparence, aucune.

Pourtant, vers la soixantaine,
l'attitude d'acier chromé du mari
se détendit peu à peu.

L'ingénieur alla chercher sa
femme à la messe, le dimanche.
Puis il découvrit qu'on faisait,
dans sa paroisse, de la belle musique,
et il accompagna sa femme.

Puis, il accepta d'écouter parfois
son curé.

Puis, il parla, un jour, à ce curé...
—C'est un brave homme!.. dit-il...
il faudra lui envoyer notre
Denier du culte.

—Bien!.. répondit l'épouse qui
avait la manière.
Elle ne triompha pas...

Le mari se sentit pas sur lui des
yeux qui guettaient sa défaite. Il
s'avança, librement, comme de lui-même,
sur le chemin qui conduit à Dieu.

Et le travail intérieur continua.
L'ingénieur assistait tous les jours
à l'effondrement des prévisions
de sa jeunesse et de son âge mûr.
Le Progrès faisait faillite.

Il constatait que ce progrès
avait de multiples visages. Un
progrès industriel n'est pas toujours
un progrès moral, ni un progrès social...
Souvent, le contraire.

La conscience professionnelle,
honneur de l'usine, disparaissait.
La mentalité des ouvriers se faisait
tout autre... Lutte des classes...

La Science elle-même... sa
chère Science! sa déesse aimée,
devenait un effroi; et la chimie,
un cauchemar d'humanité.

Décidément, les peuples pasteurs
étaient plus heureux que nous!..

Une fois de plus. Sisyphe allait
être écrasé par le lourd rocher,
au moment même d'atteindre le
sommet de la montagne.

Alors, à quoi bon...?
Vanité des vanités!
Lassitude... découragement...

L'ingénieur arrive ainsi, par la
logique des choses, en absence de la
science, au bord de la pratique religieuse.

Il n'y a plus qu'un pas à faire.
Mais, là, il s'arrête!..
Il s'arrête, parce que tout se
paye...!

Il s'arrête, parce que, la fonction
faisant l'organe et son sentiment
religieux n'ayant pas fonctionné
depuis un demi-siècle, c'est donc
fatalement l'ankylose...

Il s'arrête, parce que c'est dur
pour un homme qui n'a jamais
"pratiqué" de décider qu'il va se
confesser, communier, et donner
ainsi un démenti à l'attitude de
toute une existence.

Il s'arrête...
Mais c'est bien dangereux!

Car l'âge est là... La frontière
approché; et la mort surprend
toujours.

Est-ce cette année qu'il aura le
courage de faire le pas?

Ou, lâchement, va-t-il décider
qu'il attendra un an encore
comme s'il était sûr de l'avoir, cette
année...

Et s'il ne l'a pas...?
Si un accident mortel se produit...?

Ce sera alors la comédie un
peu humiliante des derniers moments,
les pieux stratagèmes
joués autour d'un homme qui fut
bon... d'un cerveau qui fut un
grand cerveau, et qui devait entrer
dans l'éternité avec une autre
allure que celle-là...

Homme de mon temps... de ma
génération, comme je te plains!..
...Comme je te vois malheureux,
avec tes diplômes, tes décorations,
ta fortune, ta science, ta façade
de dignité!

Qu'est-ce que tout cela pèsera
au grand jour de Dieu!..
Et combien je serais plus rassuré
si, cette année, tu pouvais avoir
le courage d'être enfin, simplement,
un simple chrétien.

Alors, crois en un ami lointain,
expression de l'Ami définitif.

...Confesse-toi... Va communier.

Ce sera la fin de l'inquiétude
silencieuse de toute la vie.
...Et tu ne soupçonnes pas à
quel point tu seras heureux au
grand soleil de Pâques.

Pierre L'ERMITE

L'Oiseau bleu

NUMERO D'AVRIL

Allons à la cabane à sucre avec
M. l'abbé Arthur Lacasse pour
manger la trempette de pain noyé
dans le réduit sucré, lécher la palette
et gruger tout chaud le sucre
en grain. M. James McIsaac a
illustré cette poésie de l'abbé Lacasse
pour la couverture de l'Oiseau
bleu d'avril.

Ce numéro se recommande aux
lecteurs par la variété et l'intérêt
de ses articles. Fadette, dans un
sermon de carême, dit à ses petits
amis: Vous êtes nés dans une
famille chrétienne, vous avez de
bons parents, vous avez l'avantage
de vous instruire et vous n'êtes
pas heureux! Pensez aux pauvres
enfants qui grandissent sans
aucune notion de morale ou de
religion. Pour être aimés, il faut
être aimables.

Avec Mlle Marie-Claire Dave-
luy, les lecteurs suivent le jeune
soldat Charlot qui vient de quitter
le fort Richelieu, aujourd'hui
Sorel, pour se rendre, en passant
par Ville-Marie, au pays des Hurons
jusqu'à la mission Sainte-Marie,
afin d'y retrouver Lis-en-Fleur,
sa bien-aimée, enlevée par des
ravisseurs.

Sous la rubrique les Cercles des
Jeunes Naturalistes, Mlle Marcelle
Gauvreau publie la Chanson des
petits Bourgeois de Xavier
Privas, avec commentaires par le
professeur J.-E. Paquin, de Saint-
Hyacinthe, les Nids de J.H. Fabre
le célèbre entomologiste, deux
compositions sur l'Abeille.

L'année scolaire touche déjà à
sa fin; les propagandistes de la
revue doivent donc redoubler
d'efforts pour la faire connaître et
la répandre. L'abonnement n'est
que de 50 sous par année pour le
Canada et les Etats-Unis. Adressez
un bon de poste au directeur de
l'Oiseau bleu, 1182, rue Sanit-Laurent,
à Montréal.

Tristesse de vivre

Le petit François est très triste.
Il va trouver son père et lui
expose ses doléances.

—Je n'ai pas le droit de jouer
au gendarme et au voleur avec
Paul. Je n'ai pas le droit de tirer
sur les ampoules du lustre avec
la carabine à air comprimé. Je
n'ai pas le droit de grimper aux
rideaux du salon. Je n'ai pas le
droit de couper les fleurs du jardin.
Je n'ai pas le droit de faire de
la confiture avec les cerises qui
sont sur le chapeau de maman.

Je n'ai pas le droit d'aller au
cinéma, parce que je suis trop
jeune... Je voudrais bien savoir
quand je serai assez vieux pour
faire tout ce que je voudrai?

—Jamais, répond le père. Personne
n'a jamais atteint cet âge-là.

Famille d'écrivains

"La fille écrit des poèmes que
personne ne veut imprimer; le fils
écrit des pièces de théâtre que
personne ne veut jouer; la mère
écrit des romans que personne ne
veut lire, et le père écrit des chè-
ques que personne ne veut payer"

Soulagement sûr

"J'ai toujours trouvé les TABLETTES
BABY'S OWN efficaces et inoffensives
pour les maux d'enfants tels que
rhumes, fièvres, coliques, troubles
de la dentition et de la digestion,"
écrit Mme George Walker, de Thomas-
burg, Ont.

Partout les mères conseillent à
d'autres mères d'employer les TABLETTES
BABY'S OWN comme correctif
pour leurs bébés et jeunes enfants.
Ces tablettes sont peu coûteuses,
agréables à prendre et d'une absolue
sécurité même pour les enfants les plus
délicats. Lisez le certificat d'analyse
avec chaque paquet de 25c. F2-E

Tablettes Baby's Own
de Dr. Williams

Semaine du dimanche

La semaine du dimanche aura
lieu du 30 avril au 7 mai. En la
recommandant à son clergé, l'é-
vêque de Valleyfield, S. Exc. Mgr
Langlois écrit: "Que de fois au
cours de l'année présente, malgré
même la crise dont souffre par-
tout l'industrie, n'avons-nous pas
lu dans les feuilles publiques ou
entendu dans les conversations,
les plaintes des curés et de croyants
laïques, débordés dans leur zèle
par l'inconcevable ambition ou
impiété de financiers, qui imposent
à leurs employés des oeuvres
serviles à accomplir le dimanche,
alors que sur semaine le manque
de contrats ou de marchés réduit
tant d'institutions à un chômage
désastreux. On dirait que la lutte
est engagée, volontairement, entre
ces tenants de la fortune terrestre
et l'Eglise qui veut d'abord assurer
à ses enfants les biens du ciel. Aussi
Dieu se charge-t-il de punir les
coupables et ceux qui portent le
poids de leurs fautes, par des fléaux
comme en subit aujourd'hui l'hu-
manité.

Un signe plus douloureux encore
à constater c'est que même dans
nos campagnes, où le repos
dominical a toujours été en hon-
neur, on ne trouve pas seulement
aujourd'hui, des marchands têtus
ou réfractaires, des hôteliers sans
foi ni loi, qui vendent envers et
contre toutes les objurgations de
leurs pasteurs, mais on voit en
bien des endroits les cultivateurs
eux-mêmes exhiber, pour solliciter
la clientèle, les produits de leurs
fermes ou les objets d'art domestiques
confectionnés par leurs filles;
conduire leurs animaux à la boucherie
ou conclure des marchés qui pour-
raient tout aussi bien se faire sur
semaine. Ne faut-il pas aussi, à
l'ouverture prochaine de la saison
du tourisme, mettre nos braves gens
en garde à la fois contre leur propre
penchant aux plaisirs et contre les
mauvais exemples que trop de
citadins s'en vont étaler sans pudeur
au sein de nos campagnes."

Programme de restauration sociale

L'Ecole Sociale Populaire vient
de publier un programme de restauration
sociale basé sur les directives
pontificales et approprié aux
besoins de notre pays. Précédé
d'un bref préambule, il condense
en treize propositions les points
principaux de la doctrine sociale
catholique. Une brochure paraîtra
sous peu qui commentera et
développera chacune de ces propositions.
Une étude spéciale y sera
faite du régime capitaliste ainsi
que du programme énoncé par le
nouveau groupe de la C.C.F.

Musique

On a fait des recherches afin de
savoir quel est l'instrument de
musique qui rallie le plus de suffrages.
En Europe, ce serait l'accordéon,
puis la flûte, ensuite le trombone.
En Amérique, ce sont les instruments
à cordes pincées ou grattées:
guitares, mandolines, banjos, etc.
Pour le monde entier ce seraient
la flûte et le tambourin qui
remporteraient le plus grand succès:
en effet, en Asie, il y a des centaines
de milliers de personnes qui pratiquent
couramment ces instruments de
musique rudimentaires, peut-être,
mais qu'on doit tout de même
considérer comme instruments.

Printemps

Tante Agathe est un peu dure
d'oreille. Récemment, elle se promena
sur une route que longe une voie
de chemin de fer. Passe un train
rapide, qui fait entendre

un sifflement qui déchire l'air. Et
Tante Agathe, souriante, dit:
—Voilà le printemps; j'entends
le premier grillon.



Bébés est attendu?

Demandez
ce livre
"Le Bien-Être
de Bébé"
GRATIS!

GRATIS
Aux heureuses
mères — aux
mères dans l'at-
tente. 84 pages.
• Soins avant la
venue de bébé.
• Layette, bain, som-
meil, évacuations et
poids de bébé. • Méthodes récentes
d'allaitement.

Écrivez à The Borden Co., Limited, Yardley
House, Toronto. F119

Nom _____
Adresse _____

Ajoute de la saveur au repas

THE "SALADA"

"Frais des plantations"

Les Cuisines Attrayantes...
requièrent aussi des poêles
attrayantes. Conservez au vôtre
tout son éclat à l'aide de la
SULTANA. Elle est noire—elle est
brillante—c'est la meilleure!

MINE À POÊLE
SULTANA
SULTANA LIMITED, MONTRÉAL

Pourquoi Souffrez-vous?
Les impuretés du système sont la cause
de beaucoup de maux communs.
Ces impuretés ne peuvent être évacuées que si
les organes d'élimination fonctionnent correcte-
ment. Le

NOVORO
Du DR. PIERRE
a la réputation de stimuler les fonctions de ces organes en les
aidant à rejeter les matières empoisonnées et inutiles.
La première bouteille prouvera sa valeur. C'est un vieux
remède herbeux ne contenant que ce qui fera du bien au système.
Ne le demandez pas aux droguistes, il n'est fourni que par des
agents spéciaux. Pour plus de renseignements, adressez-vous à

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILLINOIS
(Déjà livré de tous les États au Canada.)

Ayez toujours des
GATEAUX de LEVAIN ROYAL
sous la main
dans votre cuisine...

DEPUIS plus de 50 ans, les Gâteaux de Levain
Royal sont reconnus comme prototype de qua-
lité dans toutes les familles où l'on fait usage de
levain sec dans la cuisine. Essayez-les. Présentés
enveloppes hermétiquement de papier ciré, ils se
gardent frais durant des mois. Demandez le LIVRE
DE CUISINE DU LEVAIN ROYAL contenant 23 recettes
éprouvées. Adressez: Standard Brands Limited,
Fraser Ave. & Liberty St., Toronto, Ont.

PETITS PAINS SUCRES faits avec
Gâteaux de Levain Royal
(méthode de la pâte au levain)

1 Gâteau de Levain Royal
2 tasses lait
2 c. à soupe beurre
2 c. à soupe graisse
2 c. à soupe sucre
1 c. à thé sel
4 jaunes d'œufs
1 c. à thé cannelle (au
choix)
8 tasses farine

Le soir, dissolvez le levain
dans 1/2 tasse d'eau tiède.
Portez le lait au point d'é-
bullition, laissez refroidir,
ajoutez shortening, 2 c. à
soupe sucre et sel. Incorpo-
rez levain en battant et 3
tasses farine. Ceci vous
donne une pâte au levain.
Laissez lever toute la nuit.
Au matin, défaites en crème
les jaunes d'œufs, le reste
du sucre et la cannelle, puis
incorporez en battant dans
la pâte. Ajoutez le reste de
la farine, pétrissez et laissez
lever au double du volume.
Formez en petits pains
Parker House ou autrement.
Laissez lever et cuire 25
min. environ à four modéré
(375° F.).

Notre brochure
gratuite, "Le
Chemin Royal
vers la Santé",
vous explique
comment les Gâ-
teaux de Levain
Royal peuvent
améliorer votre
santé et suggère
diverses façons
agréables de les
prendre.

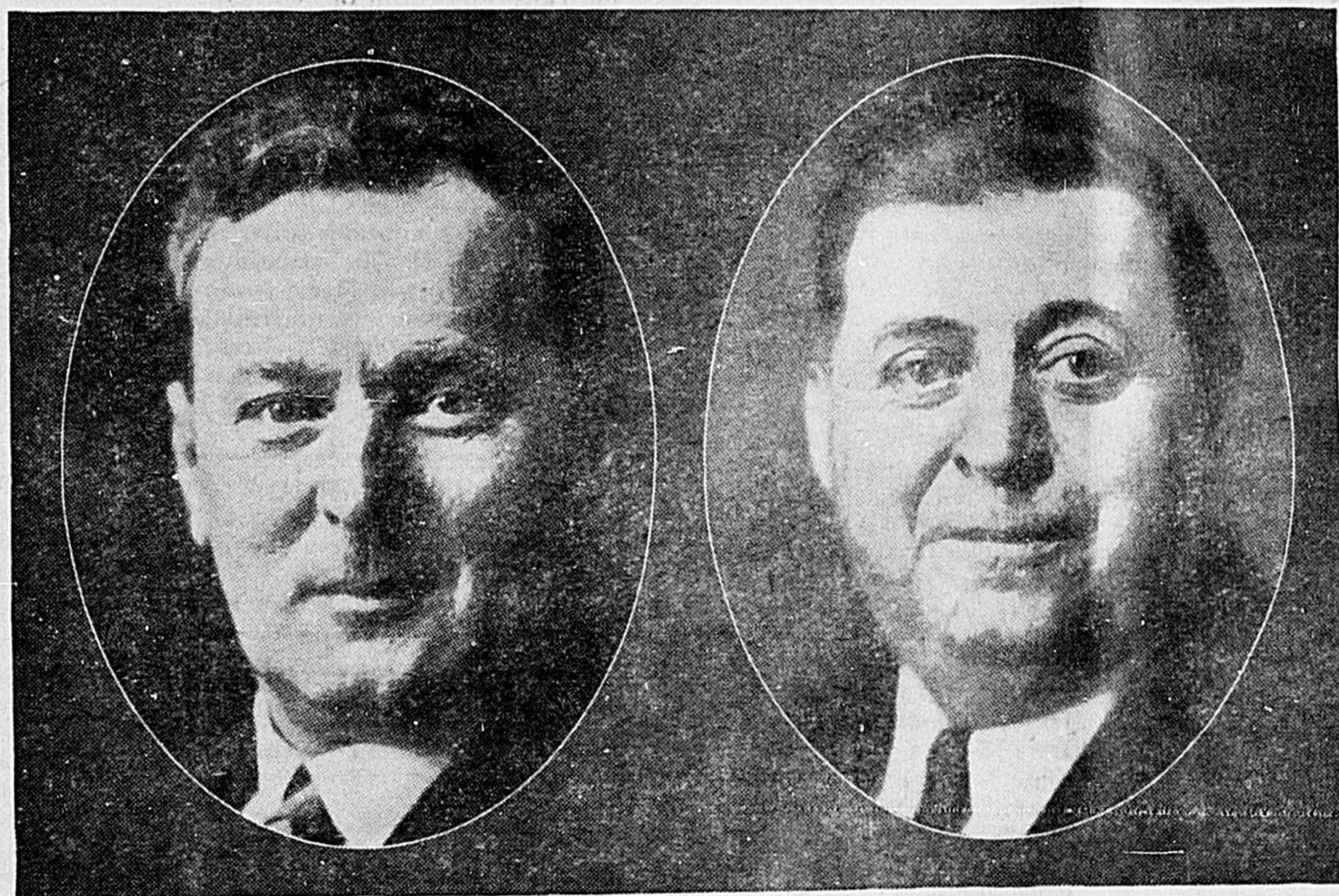
Achetez des
produits fabriqués
au Canada

“Ces automobiles Dodge et De Soto sont les plus grandes valeurs que je n'aie jamais vendues” dit

Eusebe Gaudette

“Durant mes nombreuses années d'expérience comme vendeur d'automobiles, j'ai jamais présenté à mes amis une ligne d'automobiles pouvant si justement me rendre orgueilleux. Ces autos Dodge et De Soto sont les plus grandes valeurs que je n'aie jamais

vendues. Imaginez-vous un Dodge à un prix si bas pouvant se classer avec les chars aux prix les plus bas! Je vous demande de venir visiter mon salon d'automobiles, ensuite comparez ces automobiles avec la compétition, sur tous les détails.



Eusebe Gaudette

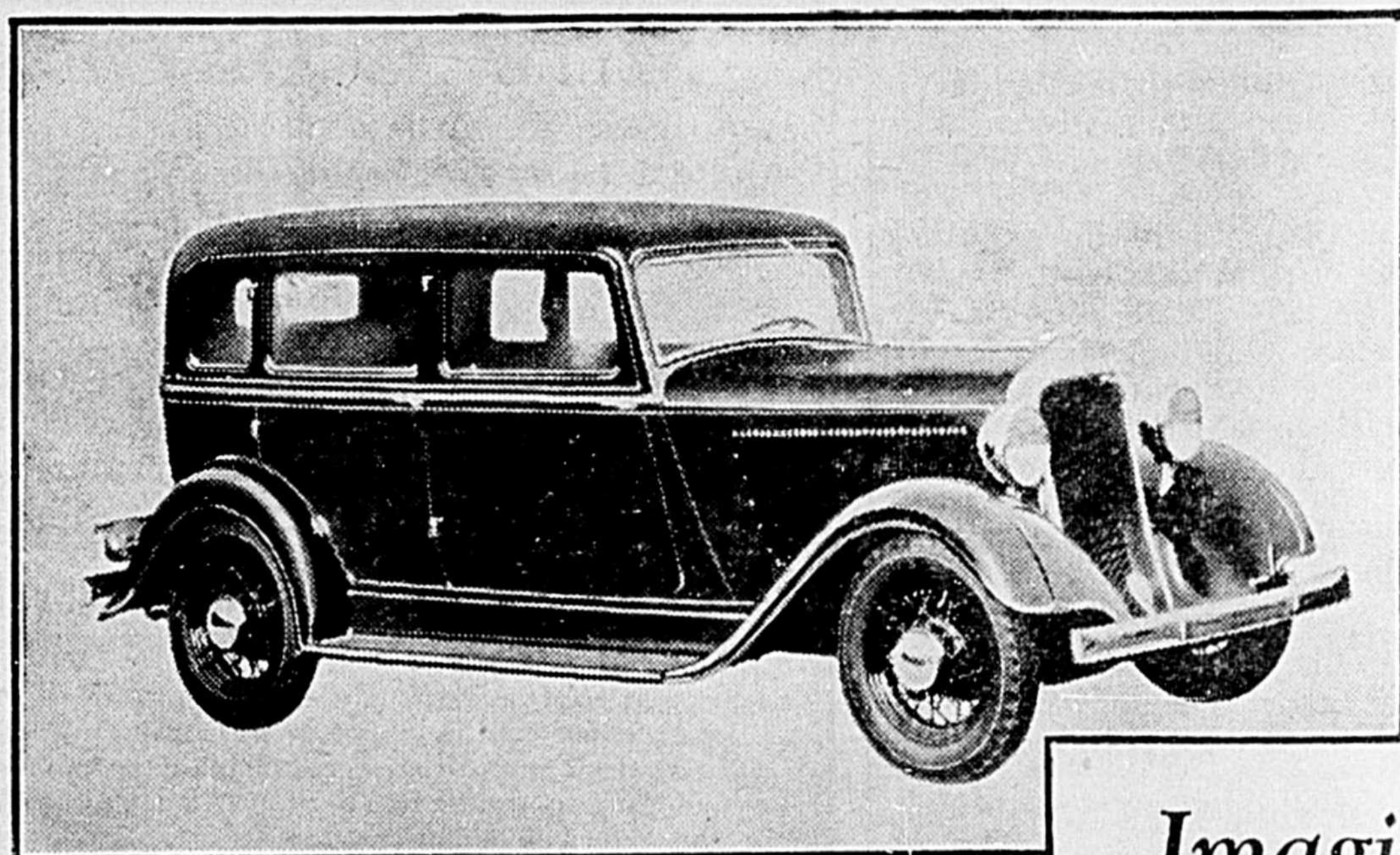
Jos. Larchevesque

“Si vous faites cette chose, en vous mettant ensuite au volant sur la grande route, je suis assuré que vous aurez comme moi, pour ces automobiles, le même enthousiasme.

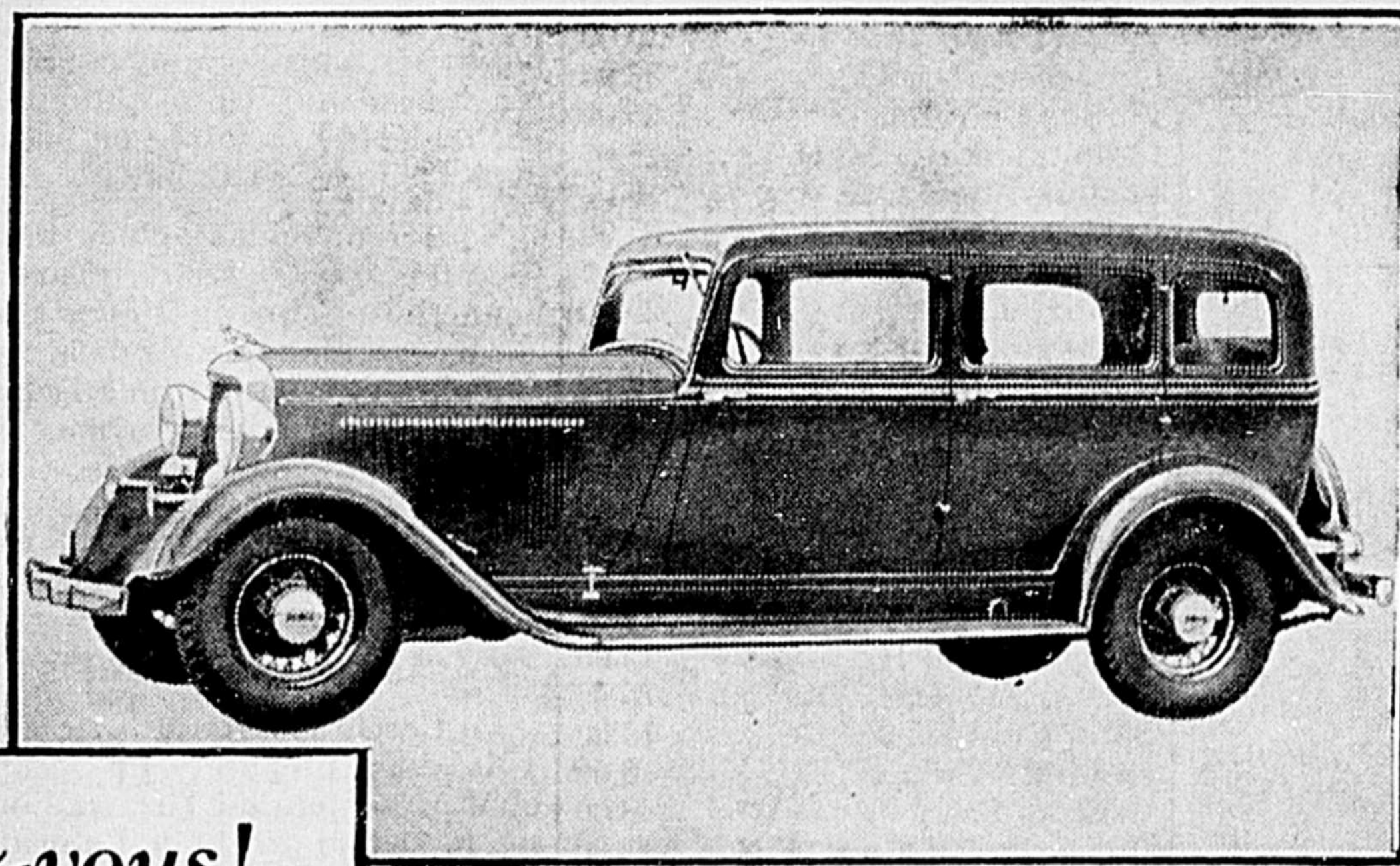
“Vous aurez l'expérience d'une nouvelle et meilleure sensation de douceur, car ces automobiles ont les montures de moteur du Pouvoir Flottant breveté. Dans un auto Dodge ou De Soto vous aurez cette certitude de sécurité, avec ces pare-brise en verre 'duplate'; ils ont aussi des freins hydrauliques avec les tambours de freins centrifusés, en accordant un contrôle merveilleux de l'auto. Vous constaterez la manière que ces autos caressent la route, ce point étant accordé par des châssis rigides à doubles pentes, des ressorts qui ne grincent pas, grâce à l'Oilite, qui vous procurent la promenade la plus douce que vous avez jamais faite. Ces ressorts ont jamais besoin de graissage. Le coût d'opération est réduit par l'usage des nouveaux paliers en alliage, ce qui diminue grandement la nécessité de faire décarboniser les valves. Les transmissions sont silencieuses à toutes les vitesses, même la renverse. Tous les automobiles Dodge et De Soto même le Dodge au prix le plus pas possèdent ces caractéristiques. Ces automobiles Dodge et De Soto sont de grosses machines—ample espace pour les jambes. Les intérieurs sont magnifiquement garnis et les sièges sont construits de façon à vous donner une promenade confortable.

“Rien peut vous faire apprécier ces magnifiques machines sans les voir, ou sans les conduire. Je vous invite cordialement de venir et constater pour vous-même, ce que j'énonce pour ces automobiles n'est que la vérité.”

VOUS ETES INVITES DE CONDUIRE CES NOUVEAUX AUTOMOBILES DODGE ET DE SOTO

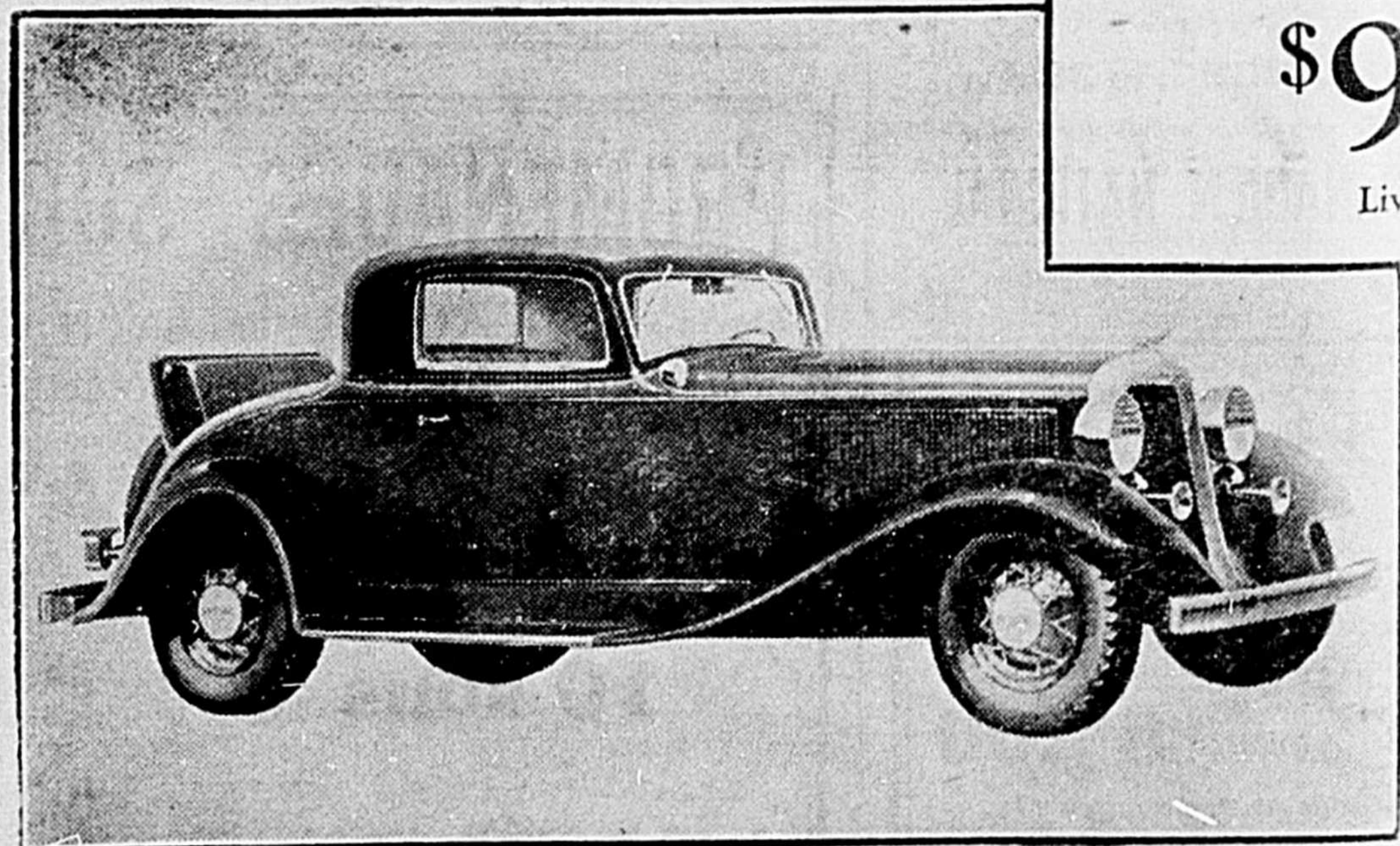


Sédan Quatre-Portes Dodge Six Modèle "DQ"

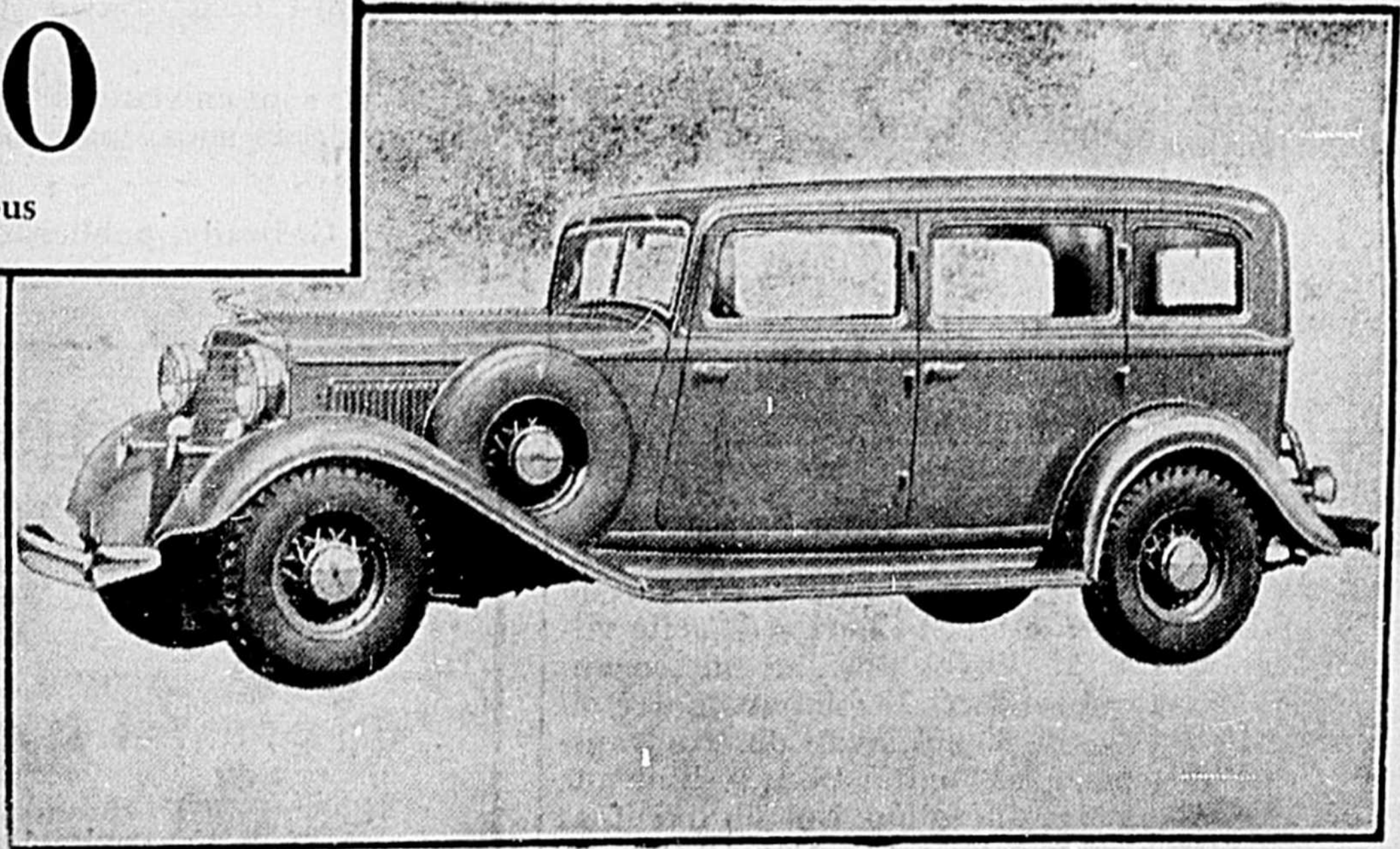


Sédan Quatre-Portes Dodge Six Modèle "DP"

Imaginez-vous!
Un DODGE
Sédan Quatre-Portes
\$970
Livré à Vous



Coupé Avec Siège d'Urgence Dodge Huit



Sédan Quatre-Portes "sur Commande" De Soto

Garage Ideal Enrg.
St. Hyacinthe, P. Q.

Notes locales

Un montant de \$3058.25

Nous publions aujourd'hui la première liste de la souscription qui a été faite à travers la ville, en vue d'assister les pauvres secourus par les Conférences St-Vincent-de-Paul. Le comité exécutif de cette souscription s'est réuni à l'hôtel de ville, mardi de cette semaine, pour mesurer les premiers résultats obtenus. Le montant souscrit est prêt d'atteindre l'objectif prévu et lorsque la campagne sera terminée, le comité espère qu'il aura réalisé ses prévisions.

Toutefois, le temps fixé pour cette souscription a été relativement court et malgré leur zèle et leur dévouement, les solliciteurs n'ont pu jusqu'à présent rencontrer toutes les personnes susceptibles de contribuer à ce mouvement d'ensemble.

Que tous ceux et celles qui ont à cœur le succès de cette souscription et qui n'y ont pas encore collaboré, adressent à M. Benoît L'Homme, trésorier, le montant de leur souscription, sans attendre la visite des solliciteurs.

Nous continuerons la semaine prochaine la publication d'autres listes de souscripteurs.

Brousseau, Mme Vve Ls	\$ 5.00
Conseil Central des Syndicats	
Nat. Catholiques de St-Hya.	10.00
Lazard, Maurice L.	60.00
Synd. Ouvrier de St-Hya.	24.00
Beaupré, Mme Vve Gédéon	18.00
David, Maxime A.	5.00
Racicot, Mme Vve C.G.	2.00
Gemme, Hormisdas	18.00
Létourneau, J.B.	12.00
St-Pierre, J.B.	12.00
Hallé, Mme Vve Théo.	2.00
Demers, F.X.	6.00
Amnotte, Cyprien	20.00
Stebbens, Frank	5.00
Désautels, R.S. & Cie	6.00
Duhamel, J. Alphonse	5.00
Jacques, Mme Vve Ol.	1.00
St-Jacques, Mme Vve F.	5.00
Campbell, C.H.A.	25.00
David, Mme Parm. M.	5.00
Saurette, L.G.	5.00
Les 5 banques de St-Hyacinthe	194.00
et leurs personnels	
Campbell, J. Hertel	10.00
Auclair, Octave	5.00
Chapdelaine, Wilfrid	5.00
Sicotte, Ls V.	5.00
Tétrault, H.	.50
Flibotte, J.S.	.50
Daignault, René	12.00
St-Germain, T.A.	50.00
Trudeau, R.N.	10.00
Boucher, Jules L.	25.00
Ayette, A.	25.00
Trudeau, J.A.	12.00
Raymond, Henri	25.00
Anonyme	10.00
Desgroscilliers, D.	12.00
St-Germain, Lucien	12.00
Brodeur, Arthur	10.00
Lambert, A.G.	10.00
Le directeur et le personnel	
de l'Ecole de Laiterie	133.50
Hébert, Uld. D.	5.00
Blanchard, L.R.	5.00
Bourgeois, Ls Ltée	5.00
David & Cie Enrg.	12.00
Gladu Adrien	1.00
Sylvestre, Victor	10.00
Cie de Parapluies Richelieu	15.00
Garage Idéal Enrg.	10.00
Prégent, O.	25.00
Hôtel Ottawa	25.00
Cie P.T. Légiaré et le personnel	25.00
Mineau, Alide	1.00
Cadotte, Hector	1.00
Manufacture de boîtes de St-Hyacinthe	10.00
Bienvenue, Mandus	10.00
Fontaine, Joseph	5.00
Boulay, F.X.	12.00
Blanchard, Osa	5.00
Papillon Siméon	5.00
Demers, Ovila	5.00
RR. SS. de la Présentation de Marie	15.00
Séminaire de St-Hyacinthe	50.00
Les prêtres du Séminaire de St-Hyacinthe	31.75
RR. PP. Dominicains	100.00
Les prêtres de l'Evêché	50.00
RR. SS. St-Joseph	15.00
Auger, Lucien	.50
Daigle, Michel	.50
Labrecque, C.B.	1.00
Gaboury, J.E.	10.00
Nadeau, L.P.	10.00
Lussier, Paul	5.00
Bacon, R.P. Jean	2.00
Ferron, R.P. N.-M.	10.00
Bazin, Elzéar	3.00
Bouchard, Donat	2.00
Cabana, J.R.	15.00
Cie Idéale	5.00
Lafleur, Stanislas	6.00
Laroche, Emile	18.00
Goodyear Cotton Co. Ltd.	30.00
Carballo, E.	10.00
Hump Hairpin Mfg. of C. L.	30.00
English, Geo. H.	10.00
Dussault, Valmore	25.00

RR. SS. de la Présentation de Marie	15.00
Séminaire de St-Hyacinthe	50.00
Les prêtres du Séminaire de St-Hyacinthe	31.75
RR. PP. Dominicains	100.00
Les prêtres de l'Evêché	50.00
RR. SS. St-Joseph	15.00
Auger, Lucien	.50
Daigle, Michel	.50
Labrecque, C.B.	1.00
Gaboury, J.E.	10.00
Nadeau, L.P.	10.00
Lussier, Paul	5.00
Bacon, R.P. Jean	2.00
Ferron, R.P. N.-M.	10.00
Bazin, Elzéar	3.00
Bouchard, Donat	2.00
Cabana, J.R.	15.00
Cie Idéale	5.00
Lafleur, Stanislas	6.00
Laroche, Emile	18.00
Goodyear Cotton Co. Ltd.	30.00
Carballo, E.	10.00
Hump Hairpin Mfg. of C. L.	30.00
English, Geo. H.	10.00
Dussault, Valmore	25.00

Chartier, J.E.F.	25.00
E.T. Corset Co. Ltée	50.00
Logan, John F.	6.00
Yamaska Garments Ltd	20.00
Lang, Milton	6.00
West, William	10.00
Donahue Corporation of C.	30.00
Egan, John J.	25.00
Casavant, J.C.	50.00
Laframboise, C.J.	25.00
Bertrand, J. Ovide	10.00
Consolidated Silk Mills	30.00
Hébert, L.A.	10.00
Picard, René	5.00
McDuff, A.	2.00
Peneile, A.	2.00
Brouillé, R.	2.00
Jamieson, J.W.	5.00
Breton, R.	5.00
Ouellette, F.G.	2.00
Fyfe, J.M.	2.00
Arsenault & Cie	12.00
Bertrand, L.J.	10.00
Hévey, J.	12.00
Côté, Eugène	12.00
Anderson, W.K.	6.00
Davidson, R.G.	20.00
Gladu, L.	5.00
Bousquet, C.	2.00
Charbonneau, L.	2.00
Daudelin, Henri	2.00
Un ami	5.00
Cunliffe, J.C.	5.00
Borduas, Roland	3.00
Un ami	5.00
Baily, B.X.C.	25.00
Mongeau, A.	10.00
Corke, H.	5.00
Lord, J.P.	5.00
Empire Clothing Mfg. Co.	5.00
Benoît, Dr Léo, M.D.	12.00
Chagnon, Gust. J.	20.00
Bousquet, J.B.	6.00
Pothier, Philippe	8.00
Morin, Henri	25.00
Gagnon, Dr Hervé, M.D.	15.00
Lafleur, Dr Yves	15.00
Breton, Hyacinthe, Dr	25.00
Bouchard, Hon. T.D.	50.00
Cormier, Jos. L.	25.00
Delgé, A.	25.00
St-Germain, Horace	10.00
Rainville, I.D.	10.00
Sylvestre, Gaétan	25.00
Dragon, Dr S.	6.00
Beaudet, J.S.	5.00
Daigle, Dr J.A.E.	25.00
Desmarais, Dr O.	25.00
Collette, Dr J.E.A.	15.00
Morier, L.E.	15.00
Turcot, Dr J.E.	10.00
Perrault, Dr A.	15.00
Morin, Dr Paul	5.00
Morin, Dr Jules	5.00
Morin, Dr Wm.	5.00
Birtz Dr Ernest	25.00
Pagé, Dr J.L. Henri	10.00
Toussaint, Eugène	25.00
Fontaine, T.A.	50.00
Tellier, Hon. Jule Ls	10.00
Choquette, Dr G.	36.00
Philie, Dr Rodo.	25.00
Lafontaine, Rev. C.H.	25.00
Beaudry, Rev. C.A.	5.00
Chabot, Victor	35.00
Marin, Hon. juge Emile	50.00
Lanoix, J.E.	25.00
Berthiaume, Jos.	25.00
Désilets Eloi	3.00
Blanchard, Mme Zép.	6.00
Desrosiers, J.D.	18.00
Picard, R.O.	6.00
Séguin Enrg. J.A.R.	6.00
Fouriez, Geo.	6.00
Brousseau & Frère	12.00
Lancôt, Paul H.	15.00
Breton & Fils, L.A.	25.00
Solis, Emile	15.00
Landry, Wallace	6.00
Grisé & Frère	6.00
Richer & Fils Enrg. E.H.	18.00
Péloquin & Tanguay Enrg.	6.00
Maison Adolphe	12.00
Gaucher, L.P.	25.00
Gaucher, P.E.	25.00
Gendron, E.A.	18.00
Kakos, V.	15.00
Bouchard, Emile	18.00
Bienvenue Mme C.	6.00
Boulay, J.A.	12.00
Gaudreau, Emile	12.00
Kakos, George	6.00
Girouard, Georges	6.00
Bernier, Edouard	5.00
Poirier, P.E.	15.00
Penmans Ltd	50.00

Feu M. Victor Bernier

Ces jours derniers, est décédé à l'hôpital St-Charles de cette ville, M. Victor Bernier, ancien entrepreneur. Le défunt, qui était âgé de 60 ans, avait dû être transporté à l'hôpital, pour y subir une grave opération. Lui survivent, sa femme, trois fils, MM. Hector, de Waterbury, Conn., Omer, de Hartford, Conn., et Ernest, de Stamford, Conn., ainsi que deux filles, Mmes Lucie et Gertrude de Hartford, Conn. M. Bernier qui était originaire de St-Barnabé, était avantageusement connu à Saint-Hyacinthe et dans les paroisses environnantes, où il comptait plusieurs parents et amis. Les funérailles ont eu lieu cette semaine à Waterbury, Conn.

Banquet intime

Jeudi soir dernier, le 20, avait lieu dans la salle des Jeunes gens du Patronage, une intéressante réunion, à laquelle tous les invités prirent une part active, tantôt aux friandises et rafraîchissements qui étaient le menu du banquet et tantôt à la distribution des nombreuses récompenses, soit cinquante, qui leur furent décernées. Le programme de la veillée comportait deux numéros principaux: la clôture de la Ligue de goret du Cercle Notre-Dame et le compte-rendu de la fête sportive qui se déroula cet hiver sur la patinoire de l'endroit.

En premier lieu, le prof. J.-E. Paquin, président actif de la Ligue, et qui avait pour mission de présenter et remercier les orateurs, accomplit sa tâche, on ne peut mieux; dans son allocution, lorsqu'il présenta la coupe au vainqueur de l'année, il donna une note vibrante que nous tenons à reproduire — pour l'extérieur — car il félicita le généreux public de St-Hyacinthe, pour le geste héroïque, qu'il faisait, par les temps qui surviennent, en contribuant d'une façon presque complète, à l'embellissement de cette fête. Il présenta également l'emblème de championnat à l'équipe vainqueur, le Frontenac, tout en faisant l'éloge des vaincus de "Slim" qui tinrent tête fièrement jusqu'à la fin. Notre ami Roger Grisé, philosophe du Séminaire et capitaine intérimaire de l'équipe gagnante, remercia en des termes appropriés le président, de ses belles fleurs et sût à son tour féliciter les vainqueurs qui par leur jeu d'ensemble portèrent le Frontenac au triomphe. Les directeurs de sections adressèrent également la parole ainsi que le publiciste et le 1er vice-président.

Pour conclusion, le R.P. J.-J. Plamondon, supérieur de l'Oeuvre, exprima sa satisfaction de la saison écoulée et surtout du bon esprit qui y régna car il n'y eut pas la moindre querelle cet hiver, ce qui est un précédent. Au nom de la maison, il remercia les officiers du comité actif pour le beau travail qu'ils fournirent et rendit un hommage particulier au président et au 1er vice-président, M. V.R. Blanchard, le premier, pour la justesse des paroles qu'il prononça, le second, pour la fructueuse sollicitation qu'il fit parmi ses amis pour nous procurer des cadeaux. On se quitta tous enchantés de la soirée en entonnant l'hymne "O Canada".

Nous remercions d'une façon spéciale, *Le Courrier*, pour la bonne hospitalité qu'il nous a accordée régulièrement dans ses colonnes et espérons qu'à la prochaine saison il pourra nous favoriser du même avantage.

L.J. Chicoine, publiciste

"La tourmente a passé"

Le Cercle Maskoutain, de cette ville, est à préparer un drame qu'il présentera au Théâtre Corona, le 11 mai prochain. Ce drame a pour titre: *La tourmente a passé*. Les principaux acteurs au programme sont MM. L.-P. Trempe, Yves Bousquet, Roland Sénécal, Léo Flibotte, Joseph Darveau, Emile Sénécal, Donat Flibotte, Roméo Saint-Pierre, David Girard, etc.

Les billets sont en vente au prix populaire de 45 sous, taxe comprise.

G. Brady, publiciste

ETAT-CIVIL

CATHEDRALE

Baptêmes:
Avril, 15.— Joseph-Simon-Germain, fils d'Henriot Pelletier et de Blandine Desmarais. Par. et mar. Marcel Pelletier et Rachel Pelletier.

Avril, 17.— Joseph-Gaston-Lucien, fils d'Hilaire Blanchard et de Corinne Deschesnes. Par. et mar. Lucien Deschesnes et Lorette Blanchard.

Avril, 23.— Marie-Paule-Jeanne d'Arc fille d'Adonias Fontaine et d'Evelina Letarte. Par. et mar. Omer Fontaine et Marie-Rosalie Léocadie Péloquin.

Avril, 26.— Joseph-Marcellin-Arthur fils de René Languérand et de Marie-Anna Jacques. Par. et mar. Antoine Languérand et Rose-Anna Lamoureux.

Avril, 26.— Joseph-Jean-Marc, fils de Raoul Labossière et d'Analine Lefebvre. Par. et mar. Ferdinand Daoust et Mériilda Ménard.

Mariages:
Avril, 17.— Entre Hugh John Clarke et Marie-Gilberte Yvonne Robert.

Avril, 17.— Entre Joseph-Albert Paradis et Marie-Alice Paradis.

Sépulture:
Avril, 15.— Clément Dauphinais époux de feu Malvina Brault 81 ans.

PAROISSE NOTRE-DAME

Baptêmes:
Avril, 7.— Joseph-André-Jean-Claude, fils de Wilfrid Plouffe et d'Eva Viens. Par. et mar. Fédoлин Plouffe et Claire-Aurore Plouffe.

Avril, 9.— Marie-Henriette-Suzanne fille d'Odilon Laplante et de Bernadette Plouffe. Par. et mar. Dalma Dion et Rose Laplante.

Avril, 16.— Joseph-Henri-Jean-Guy, fils de Roméo Lamontagne et d'Antoinette Martin. Par. et mar. Henri Lamontagne et Henriette Leclair.

Avril, 21.— Joseph-Léo-Michel, fils d'Emile Laroche et de Cécile Paquette. Par. et mar. Joseph Dutil et Marie Fréchette.

Avril, 23.— Jeannine-Paulette-Lise fille d'Adrien Girouard et de Rose-Anna Girouard. Par. et mar. Napoléon Tétreault et Emma Gen dron.

Avril, 24.— Jean-Jacques-Henri fils de Victor St-Germain et de Juliette Millier. Par. et mar. Joseph Lavoie et Aldéa Decelles.

Avril, 26.— Pierre-Jean-Guy, fils de Raymond Blais et d'Ida Vignault. Par. et mar. Pierre Blais et Marie-Anne Bisson.

Mariage:
Avril, 18.— Entre Omer Hermas Brière et Annette Picard.

Sépultures:
Avril, 8.— Marcel, fils de Joseph Gervais et de Rachel Piché 8 mois

Avril, 25.— Joséphine Danis, épouse de feu Zolique Lebrun 78 ans.

CHRIST-ROI

Baptêmes:
Avril, 13.— Marie-Madeleine-Gabrielle fille de Candide Dubuc et de Rachel Burque. Par. et mar. Honorius Bédard et Gabrielle Bur que.

Avril, 20.— Louis-Gérard-Léon fils de Léo Lussier et de Marie-Paule Laflamme. Par. et mar.

CHANGEMENTS AUX HORAIRES

à partir de **DIMANCHE, le 30 Avril**

Se renseigner auprès des agents.

CANADIEN NATIONAL

Louis Laflamme et Eveline Desmarais.

Avril, 25.— Joseph-Marc-Gaston-Roland, fils d'Ernest Chouinard et d'Eva Messier. Par. et mar. Siméon Coulombe et Isabelle Coulombe.

Avril, 27.— Joseph-Euclide-Alidor-Jean-Paul, fils d'Albert Girard et de Bernadette Gingras. Par. et mar. Alidor Gingras et Marie-Louise Noël.

Sépulture:
Avril, 13.— Gérard Nadeau fils d'Arthur Nadeau et d'Adéline Desmarais, 19 ans.

Mariage:
Avril, 22.— Entre Joseph Lévis Pelletier et Marie Alberte Monty.

ST-JOSEPH-sur-YAMASKA

Baptême:
Avril, 16.— Gérard-Robert fils d'Albani Lemonde et d'Antoinette Mathieu. Par. et mar. Dorès Mathieu et Alida Duval.

Sépulture:
Avril, 19.— Gabrielle fille de Théodore Bordaues et d'Eva Bienvenue, 5 ans.

Naissance

M. et Mme Henri Sénécal de Granby, sont heureux de faire part à leurs nombreux amis de St-Hyacinthe, de la naissance d'une fille, baptisée Marie-Gisèle Ghislaine. Parrain et marraine, M. et Mme Philibert Sénécal, grand oncle et grand'tante de l'enfant.

MAURICE CHARRON
Peintre d'automobiles
Meubles, voitures, etc.
Spécialité: retouchage et polissage d'automobiles
31A, rue Saint-Hyacinthe Tél. 405W

J.-ERNEST ST-ONGE
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
BRULEURS A L'HUILE NU-WAY
248 CASCADES ST-HYACINTHE

J. ERNEST ST-ONGE
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
BRULEURS A L'HUILE NU-WAY
248 CASCADES ST-HYACINTHE

Voyez nos nouveaux dentiers en porcelaine rose, incassables et garantis
DR YVES LAFLEUR, DENTISTE
84 MONDOR - TÉL. 884

Mlle A. DAGENAI
désire informer sa clientèle qu'elle déménagera son salon de coiffure au no 62½, rue Ste-Anne, entre Girouard et Cascades, au 1er mai. Ondulation permanente, croquignole, Marcel, eau, Komol et papier. Shampooo et coupe de cheveux. Pour plus d'informations, téléphonez à 725, ou adressez-vous à

Mlle DAGENAI
163, RUE GIROUARD - ST-HYACINTHE

Faites l'essai du sirop de savoyanne composé
Jouissez d'une bonne santé en gardant l'estomac et les intestins en condition normale

Le Sirop de Savoyanne No 1 n'est pas purgatif; il est digestif, tonique et excellent pour la grippe et les bronches.
Le No 3 est un purgatif et recommandé pour la constipation légère.
Le No 6 est un purgatif très actif. Il est recommandé pour les cas chroniques de la constipation.
Essayez-le et vous en obtiendrez le même soulagement que tous ceux qui en ont fait usage.

Ces remèdes sont préparés par: **W. Bruneau & Fils**
Fabricants du sirop de savoyanne composé
SAINT-GEORGES DE WINDSOR, Cté DE RICHMOND
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

PROMENADES SUR L'EAU

Dans un YACHT de haut luxe, pouvant accommoder jusqu'à 12 personnes, à partir de

SAMEDI, 29 AVRIL

chaque jour, ainsi que dans la soirée

10 sous et plus par personne, selon la longueur du trajet.

Excursions de pêche organisées sur demande.— Chaloupes fournies. — Petits poissons pour appâts, (minnows) à vendre.

Wilfrid Gaudreau
43, rue Saint-Pierre Tél. 37 Quai de la rue Larocque

SALON ETOILE

Mesdames: — Notre permanent ne peut être surpassé. Si vous désirez un très beau permanent croquignole, garanti première qualité, consultez-nous PRIX MODÉRÉS

\$4.00 2 pour \$7.00

Ce permanent n'exige pas l'ondulation à l'eau. Nous donnons aussi le permanent de luxe véritable à l'huile supérieure.

Nous faisons ouvrage de tous genres: Ondulations Marcel, à l'eau américaine, Komol, papier, etc.

Spécialité: **TEINTURE DE CHEVEUX**

Pour rendez-vous, s'adresser à

Mme U. SANTOIRE
145, RUE CASCADES TÉL. 795

NOTES LOCALES

NN. SS. Decelles et Desmarais

Jeudi matin, à la basilique de Montréal, une cérémonie aussi rare qu'impressionnante eut lieu. Il s'agissait de la translation des restes mortels des quatre évêques défunts de Montréal, NN. SS. Lartigue, Bourget, Fabre et Racicot, de la crypte à la nouvelle chapelle funéraire. Une vingtaine d'évêques étaient présents, dont NN. SS. Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, et J.-Aldée Desmarais, évêque auxiliaire.

Question de droit

Un cas des plus intéressants au point de vue légal a été discuté et soumis lundi dernier à l'appréciation du magistrat de district Emile Marin, de cette ville. Il s'agit de répartitions d'église. La Cie *Denault Grain*, propriétaire d'un immeuble dans la paroisse de Sainte-Christine, Bagot, a refusé en juillet, 1932, d'acquiescer sa quote-part des répartitions selon le rôle en vigueur. Elle fut poursuivie et commença par payer sans protester, se conformant en apparence à la demande de la justice. Revenant plus tard sur sa décision, la compagnie exigea un remboursement, sous prétexte qu'elle était une compagnie commerciale et que la loi régissant les répartitions d'église pour fins cultuelles ne l'atteignait pas. La fabrique de Sainte-Christine répondit à cet argument en disant que la demanderesse ne peut se soustraire à la loi, même comme compagnie, parce que tous ses membres sont des catholiques romains; qu'elle a payé de plein gré, sans faire d'abord d'objections; et qu'il y a eu transaction s'opposant aujourd'hui au remboursement, puisque la compagnie, en payant, indiquait qu'elle était bien au fait de sa situation légale. Me J.-B. Bousquet, de cette ville, occupe pour la défense, et M. Forest et Leblanc, de Sherbrooke, pour la demanderesse. Le juge a pris l'affaire en délibéré.

Renversé par une auto

Yvan Saint-Onge, 8 ans, fils de M. Elzéar Saint-Onge, a été grièvement blessé par une automobile, alors qu'il traversait la rue Cascades, vendredi soir dernier. Il fut transporté immédiatement à l'Hôpital Saint-Charles, où l'on diagnostiqua une fracture du crâne et une autre de l'omoplate. L'enfant jouait sur le trottoir avec un compagnon quand il sauta soudain dans la rue, se jetant devant une auto conduite par M. Ernest Daigneault. Celui-ci stoppa immédiatement et conduisit l'enfant chez le Dr A. Perreault, qui donna les premiers soins. Les constables Oscar Bélanger et Zéphir Vincent firent une enquête.

Le monde des pêcheurs

M. Eugène Girard, de cette ville, a été élu président actif de l'Association des Pêcheurs du Yamaaska, pour l'exercice 1933. Cette nomination s'est faite à l'assemblée annuelle de l'Association, dimanche soir dernier, dans les salles de la Philharmonique. Une centaine de membres étaient présents, la plupart accompagnés de leurs épouses.

Le comité de direction pour l'année se compose comme suit: président honoraire, l'hon. T.D. Bouchard; vice-président honoraire, Me T.-A. Fontaine; président actif, Eugène Girard; vice-président, E.-O. Picard; secrétaire-trésorier, Conrad Morin; directeurs, Lorenzo Hamelin, Nap. Daudelin, Victor Hébert et Wilfrid Tanguay; auditeurs, J.H. Rainville et Gustave Morin. M. J. P. Lazure était président d'élections, et M. A.-J. Archambault, secrétaire.

La distribution des prix du concours de pêche tenu en 1932, a été faite par l'hon. T.-D. Bouchard, maire de la ville et député du comté à Québec. Au cours de la soirée, on discuta plusieurs questions d'intérêt pour les sportsmen de la région, chasseurs et pêcheurs, entre autres l'amélioration de la passe migratoire dans notre ville, à la chaussée de la *Penman's*; la pêche du petit poisson à la seine; la pesée des poissons inscrits dans les concours de pêche.

De nouvelles orgues

M. J.-H. Chagnon, expert dans les orgues, représentant à Ottawa de la maison *Casavant Frères Limitée*, de Saint-Hyacinthe, a exécuté récemment d'importants travaux à Ottawa et à Hull. Il vient d'installer les grandes orgues de la cathédrale anglaise d'Ottawa. Il a aussi terminé la reconstruction des grandes orgues de l'église Notre-Dame de Hull où un concert sacré fut donné dimanche dernier.

De plus, M. Chagnon aura à faire prochainement l'installation d'un orgue à trois claviers avec orgue d'écho et carillon de trente cloches, unique à Ottawa, pour les églises anglaises. Cette installation sera faite à la nouvelle église presbytérienne Knox, rue Elgin.

Le "Bon langage" au Séminaire

Pour rendre à notre province sa physionomie française, bien balafreé hélas, nos sociétés nationales et des groupements nouveaux ont déclenché un mouvement de "refrançaision" qui prend, de jour en jour, plus d'ampleur et d'empire.

Nos collègues classiques, toujours sur la brèche pour barrer la route à l'assimilation anglaise ou américaine, applaudissent avec enthousiasme à ce geste national et sauveur; ils sont prêts à redoubler leurs efforts et leurs industries pour inculquer à leurs élèves l'amour raisonné et le respect pratique de Sa Majesté la Langue Française. Quel est le collègue qui n'a pas aujourd'hui sa semaine ou son mois du "Bon-Parler".

Au Séminaire de notre ville, une campagne du "Bon Parler", organisée dès le début de l'année scolaire, se poursuit avec entrain et succès. Elle sera couronnée dignement, jeudi soir, 4 mai, à 7 heures, par un grand concours auquel sont respectueusement conviés tous les anciens élèves de la ville. Deux prix de \$25., donnés par les élèves du cours 1879-87, seront attribués aux deux concurrents vainqueurs. Cette joute intellectuelle promet d'être fort intéressante, et devrait piquer la curiosité de tous ceux qui aiment la langue française.

Jugement rendu

L'hon. juge Trahan a rendu jugement jeudi, le 27 courant, dans une affaire de Napoléon Lussier, contre Rémi Dauphinais et Albert Jodoin, mis-en-cause.

En cette affaire, le demandeur, Napoléon Lussier, représenté par Me T.A. Fontaine, C.R., réclamait une somme de \$3800. pour balance de prix de vente d'une propriété qu'il avait vendue au défendeur. Jugement avait été rendu en sa faveur pour ce montant en date du 31 mars 1933. A la suite de ce jugement, le défendeur avait, en date du 7 avril, produit et fait signifier une opposition à jugement et le demandeur à l'encontre de cette opposition à jugement, avait produit une inscription en droit concluant au renvoi de la dite opposition. C'est cette inscription en droit qui a été plaidée le 26 courant devant l'hon. juge Trahan.

Après avoir pris l'affaire en délibéré, ce dernier a rendu jugement le lendemain, maintenant l'inscription en droit du demandeur et renvoyant l'opposition à jugement du défendeur.

Feu Mm^e Pierre Degrandpré

Ces jours derniers est décédée à l'Ouvroir, Mme Pierre Degrandpré, née Malvina Dupont. La défunte qui était âgée de 81 ans, était la mère de Mme Millot, qui demeure à l'Hôtel-Dieu, et de Mlle Dupont, qui demeure au Précieux-Sang de cette ville.

Le service eut lieu à l'église du Christ-Roi. La levée du corps fut faite par M. l'abbé C.H. Lafontaine, curé, assisté de M.H. les abbés Gustave Vigneau et Alfred Lalime, respectivement chapelain et assistant chapelain à l'Hôtel-Dieu, comme diacre et sous-diacre.

Les restes mortels ont été transportés à St-Simon, où un libéra fut chanté par M. le curé C.H. Lafontaine, et où eut lieu l'inhumation.

Confirmation

Jeudi dernier, avait lieu la confirmation des enfants à la cathédrale. S.E. Mgr J. Aldée Desmarais, évêque auxiliaire du diocèse présidait la cérémonie. Il était assisté de M. le chanoine P.-N. Desmarais, curé, et du R.P. N.M. Ferron, curé de Notre-Dame-du-Rosaire. M. l'abbé Victor Quintal agissait comme maître de cérémonie. Au-delà de 200 enfants ont reçu le sacrement de confirmation. M. et Mme Octave Auclair agissaient comme parrain et marraine.

Condamné à \$423.40

L'hon. juge Trahan a entendu mercredi soir, le 26 courant, la cause de Emile Nichol de St-Thomas d'Aquin contre Octave Auclair, de cette ville.

Comme on le sait déjà, il s'agit en cette affaire d'une réclamation en dommages résultant d'un accident d'automobile survenu à St-Thomas d'Aquin, le 2 octobre 1931 et au cours duquel l'enfant mineur du demandeur Nichol fut tué.

Me G.J. Chagnon, C.R., qui occupait pour le défendeur en cette cause, a procédé mercredi soir en faisant entendre les témoins du côté de la défense. Me T.A. Fontaine, C.R., qui représentait le demandeur, avait fait entendre les témoins de la demande lorsque la cause était venue à l'enquête une première fois devant le même juge, le 22 février dernier.

Après que la preuve eut été déclarée close de part et d'autre, les avocats des deux parties ont prononcé chacun leur plaidoyer au cours duquel un grand nombre de jugements ont été cités tant au point de vue des faits de la cause qu'en ce qui concerne l'application des dispositions de la loi des véhicules automobiles et le montant des dommages.

L'hon. juge Trahan, après avoir pris la cause en délibéré, a rendu jugement le lendemain, condamnant le défendeur à payer au demandeur la somme de \$423.40, avec dépens.

Feu Mme Zotique Lebrun

Dimanche dernier, est décédée Mme Zotique Lebrun, née Joséphine Danis, à l'âge de 78 ans et cinq mois. La défunte qui était veuve, laisse dans le deuil trois enfants, deux garçons et une fille: MM. Joseph, de Woonsocket, R.I., et Adélar, en religion, Frère Antonin, des religieux de Ste-Croix, Ville St-Laurent, Montréal; Mme Laurent Dubois, (Donalda), de cette ville. Les funérailles ont eu lieu mardi à l'église Notre-Dame-du-Rosaire. La levée du corps fut faite par le R.P. Albert Cousineau, C.S.C., supérieur du collège St-Laurent, et le service fut chanté par le R. P. Richard Vincelette, C.S.C., professeur au collège St-Laurent, Montréal. Au chœur, on remarquait les RR. FF. Aubert, Léon et Bruno, tous de la congrégation de Sainte-Croix de Montréal. Les porteurs étaient MM. Oswald Phaneuf, Léo Phaneuf, Edras Brouillette, Wellie Perron, Ovila Raquier et Jérémie Brouillette. Le deuil était conduit par les fils de la défunte, le R.F. Antonin, C.S.C., Joseph de Woonsocket, R.I., son gendre, M. Laurent Dubois.

Se classe deuxième

Le jeune coureur Gérard Côté, de notre ville, a pris part à une course de quatre milles, dimanche dernier, à Ville Saint-Pierre, près Montréal. Il y représentait le Dr J.-A. Ernest Daigle. Côté s'est classé deuxième, cinq secondes seulement en arrière d'Otia, un Finlandais, faisant le parcours en 21 minutes et 7 secondes. Comme on sait, Côté n'est âgé que de 18 ans.

Fiançailles

On annonce les fiançailles de M. Robert Saint-Germain, fils de M. et Mme T.-A. Saint-Germain, de cette ville, à Mlle Rachel Lajeunesse, aussi de Saint-Hyacinthe.

Nouveau propriétaire

M. Maurice Charron, peintre d'automobiles, vient de se porter acquéreur de la boutique et de l'outillage de M. Henri Foisy, rue Saint-Hyacinthe.

Taxes privilégiées

Un cas très intéressant de droit municipal s'est plaidé cette semaine devant l'hon. juge Arthur Trahan, en Cour Supérieure.

Il s'agit pour la Cour de déclarer si les taxes d'affaires, les taxes de téléphone et la taxe d'eau imposées par la cité de Saint-Hyacinthe en vertu de sa charte, portent un privilège sur les immeubles ou sur les meubles seulement. La cause dans laquelle cette question s'est présentée était une cause de Charles Benoit contre les héritiers de feu L.E. Côté.

Le demandeur, créancier hypothécaire, Charles Benoit, avait fait vendre par le shérif les immeubles appartenant aux défendeurs, les héritiers de feu L.E. Côté et il s'en était lui-même porté acquéreur.

Après la vente des immeubles la cité de Saint-Hyacinthe avait produit entre les mains du shérif pour être colloquée par privilège un compte de taxes s'élevant au montant de \$4,989.19, ce montant représentant des arrérages de taxes foncières générales et spéciales, des taxes scolaires, d'affaires, de téléphone et d'eau. Le protonotaire du district, chargé de préparer le rapport de distribution des argents provenant de la vente des immeubles avait colloqué la réclamation de la cité pour le plein montant.

Le demandeur Charles Benoit a donc contesté le rapport de distribution prétendant qu'un montant de \$1010.51 a été colloqué sans droit et qu'il doit être retranché de ce rapport parce qu'il représente des taxes d'affaires, de téléphone et d'eau. Il allègue que ces taxes sont des taxes mobilières et personnelles et qu'elles ne peuvent pas affecter de privilège les immeubles. Il allègue en outre que les immeubles avant la vente ont été exploités par des locataires et qu'il n'y a entre lui et la cité de Saint-Hyacinthe aucun lien de droit.

La Cité répond à cette contestation en disant que la loi générale et sa charte ne font aucune distinction et que toutes les taxes en général imposées par elle constituent une créance privilégiée exempte des formalités de l'enregistrement. Mre Philippe Pothier représentait la Cité de St-Hyacinthe, et Me Eugène Tousignant le défendeur.

L'affaire a été prise en délibéré par le juge et sa décision sera d'un grand intérêt pour notre jurisprudence.

Le Cercle Maskoutain

Tous les membres du Cercle Maskoutain sont priés de se rendre à leurs quartiers généraux, le dimanche, 30 avril prochain, à 10 heures a.m. pour l'assemblée mensuelle d'avril.

Plusieurs questions de la plus haute importance seront traitées durant cette réunion, sous la présidence de M. Urbain Jutras.

Une soirée des membres est annoncée pour le samedi, 29 avril. Il y aura divers amusements. Tous les membres sont invités à assister à cette soirée intime.

On est prié de communiquer au plus tôt avec l'organisateur de ces sortes de soirées et s'informer du programme de celle-ci. On peut être assuré que l'organisateur aura un secret à glisser à l'oreille de chacun des membres.

Gérard Brady, publiciste

La soirée de mardi

La soirée familiale de la Philharmonique, ce mois-ci a eu lieu mardi. Comme à l'ordinaire, l'affluence était considérable et le programme fort élaboré. On exécuta d'abord une comédie, *La pair à la campagne*, interprétée par M. et Mme Laurent Robillard, Mlle Marguerite Chaussé, Mme Léon Choynière, MM. Joseph Darveau, Jean-Paul Jodoin et Raoul Charbonneau, le jeune Duhamel. L'orchestre de la Philharmonique, sous la direction de M. Jean Imbert, exécuta plusieurs morceaux fort goûtés. La partie musicale vocale avait été confiée à Mlle Gilberte Prigent, M. Charles-Edouard Gagné, Alexander Wilson. Au piano d'accompagnement, Mlle Marie-Paule Collette, Marcelle Prigent, Joséphine Langelier. Les autres artistes au programme étaient Mlle Gaudette, MM. Honorius Bédard, Gaston Gervais.

La fête du Supérieur

A l'occasion de la fête de M. le chanoine J.-B.-O. Archambault, supérieur du Séminaire, les élèves de cette maison ont interprété mercredi soir le célèbre drame de Shakespeare: *Jules César*. Le jeu des élèves, sous la direction de M. l'abbé Hector Bernard, fut des plus heureux. Il y avait belle assistance d'anciens élèves et d'amis du Séminaire. Le lendemain soir, jeudi, la pièce fut répétée pour le public. Un excellent programme musical fut aussi exécuté par l'orchestre de la maison, sous la direction de M. l'abbé C.-E. Gaddois. On trouvera ci-dessous le programme de la soirée:

Marche d'entrée "Victoire!" M. Bléger — Ouverture: "Reine du Nord", J.M. Fulton.— Fanfare.

Jules César, tragédie en cinq actes, par W. Shakespeare. Personnages: Jules César, dictateur de Rome, Robert Bourque; Octave, petit-neveu de César et son héritier, Paul-Henri Roy; Marc-Antoine, lieutenant de César, Jean Harvey; Popilius, sénateur, Jacques Jolin; Cicéron, sénateur, Lomer Racicot; Brutus, Maurice Archambault; Cassius, Armand Provencher; Casca, François Sansoucy; Decius, Edouard Boutin; Metellus Cimber, Jean-Paul Beaudry; Trebonius, Rosaire Côté, conjurés contre César; Marcellus, majordome de César, Jean-Louis Gendron; Lucius, serviteur de Brutus; Ferdinand La Rochelle; Pindarus, serviteur de Cassius, Jean-Paul Chicoine; Flavius, Lucien Meunier; Marullus, Joseph Després; Artémodore, devin, Jean-Paul Pagé; Sénateurs, Licteurs, Soldats, Porte-enseigne, Plébéiens.

Entr'actes, "Caravane du Désert", J.S. Zamecnik; "Mazurka, No 1", C. Saint-Saëns; "Les Cloches du Château" F. Strubel; "Attaque des Uhlands", C. Bohm. — Orchestre.

Quintal vs Bernard

L'une des premières causes entendues par l'hon. juge Arthur Trahan, à l'ouverture du terme d'avril de la Cour Supérieure, en notre district, a été celle de Joseph Quintal vs Clodomir Bernard, tous deux cultivateurs de la paroisse de St-Pie. Le demandeur représenté en cette cause par Me Ubald Boisvert, de Montréal, réclamait du défendeur la somme de \$3500.00 se composant d'un montant de \$2500.00 dû à l'épouse du demandeur, en vertu de son contrat de mariage et d'une somme additionnelle de \$1000.00, balance sur une autre somme de \$2500.00, que le défendeur se serait engagé à payer à l'épouse du demandeur, aux termes d'un acte de donation de ses père et mère, Eusèbe Bernard et Céline Deslandes, par acte à cet effet, en date du 6 août 1912.

Le défendeur, représenté par Me T.A. Fontaine, C.R., a contesté cette action en alléguant qu'en ce qui concerne ces deux montants de \$2500.00, invoqués par le demandeur, il ne s'agit, en réalité, que d'un seul et même montant. Lors du contrat de mariage du demandeur avec son épouse, les parents de cette dernière lui auraient donné cette dite somme de \$2500.00 et, plus tard, lors de leur donation au défendeur, en 1912, les parents de ce dernier l'auraient chargé de payer à leur acquit, à l'épouse du demandeur, cette dite somme de \$2500.00.

Le défendeur plaide qu'il a déjà payé un premier acompte de \$1500.00 et qu'il a déjà offert à payer la balance de \$1000.00 qui a été refusée.

En cette affaire, il s'agit surtout d'une question de droit et d'interprétation légale des actes qui font la base de cette réclamation. Après enquête et audition, l'hon. juge Trahan a renvoyé l'action du demandeur avec dépens.

\$100. à gagner

Le tirage au sort de \$100., annoncé par un groupe de marchands de cette ville, en marge du récent carnaval d'économies, aura lieu samedi soir, 29 avril, à 9 heures. Le tirage se fera au magasin *Cusson & Cusson*, angle des rues Cascades et Sainte-Anne. On se rappelle que les annonceurs du Carnaval ont donné, pendant toute la durée de celui-ci, des billets donnant droit au tirage, avec chaque achat de \$1.00. Tous ceux qui ont en main de ces coupons sont invités chez *Cusson & Cusson*, de main soir.

Cour Supérieure

La cause d'Arthur Flibotte vs J.C. Drolet et la Cité de Saint-Hyacinthe, a été entendue par l'hon. juge Trahan, mercredi, le 26 avril.

Dans cette affaire, le protonotaire de la Cour Supérieure de notre district, à la suite de la vente judiciaire de la propriété appartenant au défendeur Drolet et désignée comme étant le lot no 331 du cadastre de la cité de Saint-Hyacinthe, avait préparé un ordre de distribution pour faire le partage de la somme de \$2600.00 représentant le prix de l'adjudication de la dite propriété. Sur ce montant de \$2600. en déduisant de ce dernier montant les frais du shérif, il restait à distribuer aux créanciers un montant de \$2493.50. Sur et à même cette dernière somme la cité de Saint-Hyacinthe avait été colloquée au montant de \$2869.84.

Le demandeur Flibotte, représenté par son procureur Me G.J. Chagnon, C.R., avait contesté l'ordre de distribution préparé et affiché en cette cause le 28 septembre dernier, en alléguant que dans le montant de cette collocation une somme de \$921.40 se trouvait à représenter des taxes personnelles et immobilières qui ne pouvaient affecter les immeubles du défendeur, vendus par le shérif et il demandait en conséquence que cette collocation fut réduite à la somme de \$1915.44.

La cité de Saint-Hyacinthe, représentée par Me T.A. Fontaine, C.R. tout en admettant que cette dite somme de \$921.40 représentait des taxes d'affaires et de téléphones, soit \$840.00 pour taxes d'affaires et \$20.00 pour taxes de téléphones, plus les intérêts sur ces montants, se prévalait spécialement des dispositions de l'article 470 de sa charte qui déclare que: "les taxes municipales et leurs intérêts constituent une créance privilégiée exempte de la formalité de l'enregistrement". Répondant à la contestation du demandeur, elle alléguait qu'elle avait droit d'être colloquée dans cet ordre de distribution de la façon indiquée par le protonotaire, que les dites taxes affectaient les immeubles du défendeur par préférence et par privilège tant en vertu des dispositions de la charte qu'en vertu des dispositions générales de la loi, que la dite contestation était mal fondée en faits et en droit et qu'elle devait être renvoyée.

Après enquête et audition, l'hon. juge Trahan a pris l'affaire en délibéré.

M. Tourchot féfé

M. Léon Tourchot, chimiste au laboratoire de l'École de Laiterie depuis plus d'un quart de siècle, vient d'être assigné au nouveau laboratoire des sols du Service de l'Economie Rurale, à Québec. Ses nombreuses années de service lui ont créé chez le personnel de l'École de Laiterie, des liens d'amitié solides. Aussi à l'occasion de son départ, ses camarades lui ont offert en cadeau une magnifique pendule qu'ils lui ont présentée en groupe avec leurs meilleurs vœux.

M. Tourchot occupera dans l'édifice de l'Agriculture, le bureau destiné au Laboratoire des Sols.

Jeanne Phénix vs Henriette Hétu

L'hon. juge Jos. Demers a rendu jugement il y a quelques jours dans cette affaire. Il s'agissait dans cette cause d'une action en dommages au montant de \$399.00 à raison de propos injurieux et diffamatoires qu'aurait proférés la défenderesse sur le compte de la demanderesse; la défenderesse allait jusqu'à accuser la demanderesse d'être une "coureuse de garçons et une vraie bonne à rien". La défenderesse qui était représentée par Mre Gaëtan Sylvestre, prétendait en défense ne jamais avoir porté de telles accusations contre la demanderesse.

L'hon. juge considérant que le fardeau de la preuve incombait à la demanderesse et que le moins qu'il pouvait dire c'est que la défenderesse a repoussé la preuve de la demanderesse, par ces motifs, a maintenu le plaidoyer de la défenderesse et a renvoyé l'action de la demanderesse, avec dépens.

Richesse de l'huile de saumon en vitamines

Les saumons du Canada sont des poissons dont la chair est aussi savoureuse que nourrissante mais il y a une autre raison qui les fait rechercher comme aliments et c'est la teneur de leur substance en certaines vitamines essentielles à la santé.

La vitamine A et la vitamine D sont toutes deux présentes dans l'huile de saumon, cette dernière valant surtout comme agent préventif et curatif de certaines affections comme la rachitisme.

Des recherches récentes ont servi à démontrer que l'huile de saumon est assimilable à certaines huiles médicinales de poisson en ce qui concerne sa teneur en vitamines, et, comme l'huile se trouve incorporée à la chair du poisson, ceux qui consomment de cette substance assurent à leur organisme la quantité de vitamines nécessaire à la santé. En ce qui concerne les conserves de saumon, elles ne comportent pas, semble-t-il, une très forte teneur en vitamine A mais elles sont riches en vitamine D. Certaines huiles de foie de poisson, telles que l'huile de foie de morue et l'huile de foie de fletan, se caractérisent par leur titrage élevé en vitamines; d'où leurs propriétés médicamenteuses.

Les recherches particulières au saumon ne furent pas conduites au Canada même mais les échantillons d'huile utilisés provenaient de saumons des mêmes espèces que celles qu'on trouve en Colombie britannique où leur substance est d'une excellence reconnue. En ce moment, des études sur la valeur nutritive du saumon sont effectuées à la station expérimentale de Prince-Rupert ressortissant à l'Office de Biologie du Canada et on s'attend à ce que de ces travaux découlent des faits et données aussi intéressants qu'importants.

Les recherches et études précitées furent conduites par des membres du personnel de l'Office du Bien-Être de l'Enfance des E.-Unis qui déclarèrent avoir constaté que l'huile de saumon constitue un agent anti-rachitique très efficace. Tout comme l'huile de foie de morue, l'huile de saumon surtout celle extraite des espèces dont la substance est fortement colorée, fournit les vitamines A et D. Elle fournit aussi une graisse de digestion facile en toute vraisemblance.

Dans le cours des recherches, des épreuves cliniques furent tentées sur treize enfants souffrant de rachitisme. Deux seulement de ces jeunes sujets avaient été antérieurement traités contre le rachitisme. Les chercheurs déclarèrent que les épreuves avaient servi à démontrer que l'huile de saumon constitue un agent curatif d'une efficacité considérable dans le traitement du rachitisme infantile. Une fois commencée, la guérison avançait rapidement. La réaction au traitement était très prompte et une guérison avancée était réalisée en trois ou neuf semaines.

Comment faire une roseraie

Vous désirez peut-être planter des roses, mais l'endroit que vous avez est mal égoutté et le sol man que de profondeur. Dans ce cas, voici ce que vous avez à faire: Enlevez d'abord le bon sol de la surface pour en faire un tas séparé, puis enlevez le sous-sol, jusqu'à une profondeur de deux pieds à partir de la surface, alors si le sol a besoin d'être égoutté, posez au fond des tuyaux de trois pouces avec une pente suffisante pour enlever l'eau de surplus et avec un débouché, bien entendu. Si ce drainage au moyen de tuyaux n'est pas pratique, on peut améliorer l'égouttement en posant du gravier et de la petite pierre au-dessus des deux pieds de terre. Mettez au fond de la bonne terre de surface qui contient un peu de glaise. Recouvrez là d'une couche épaisse de fumier bien pourri et incorporez-la à la bêche. Remettez ensuite la terre de surface que vous avez enlevée de la couche ou de la terre de la meilleure qualité si celle-là était pauvre, et enfouissez-y encore du fumier à la bêche. Avec ces précautions, dit M. Macoun, l'horticulteur du Dominion, vous devriez avoir une bonne roseraie.

Elle engraisait toujours

Normale maintenant

"J'engraisais très rapidement" écrit une femme mariée, "et je souffrais de constipation. Il y a 3 mois, une amie me conseilla de prendre une cuiller à thé de Sels Kruschen dans l'eau chaude tous les matins. J'y ai toujours été fidèle depuis, bien que je sois devenue normale depuis plusieurs semaines. Je pèse 126 lbs. Je n'ai jamais été mieux de ma vie. Je vais continuer à prendre Kruschen. Plusieurs de mes amies ont remarqué que j'étais plus svelte et que j'avais bonne apparence. Je leur ai dit mon secret, et elles font la même chose que moi." (Mme) D.H.

Le surplus de graisse provient souvent de ce que le système est chargé de déchets non éliminés, tout comme une fournaise que les cendres et la suie étouffent. Ces déchets s'accumulent et forment le tissu gras. Les six sels de Kruschen aident aux organes internes à expulser chaque jour les déchets et poisons qui s'accumulent dans le système. Ensuite, petit à petit, cette graisse disparaît — lentement, il est vrai — mais sûrement. On se sent merveilleusement bien portant, jeune et énergique — mieux même que jamais!

La nature morte

Les antiquaires sont dans le marasme. Alors, pour passer le temps, ils racontent des histoires et évoquent le temps de leur splendeur, où les affaires marchaient toutes seules. C'est ainsi que ce marchand fort connu de la place de Londres racontait l'autre jour comment, à l'époque où l'on gagnait de l'argent, un couple de nouveaux riches était entré chez lui et avait demandé le prix d'une vieille nature morte d'un maître hollandais, qui se trouvait en vitrine.

Ce prix était élevé. En matière d'excuse, l'antiquaire déclara que le tableau avait plus de trois cents ans. Mais la cliente ne le laissa pas finir sa phrase: —Le prix, dit-elle, voyez-vous, ça nous est égal. L'essentiel, c'est qu'il n'y ait pas de punaises dans votre tableau...

La plate-bande de fleurs vivaces en mai

En mai la plate-bande de fleurs vivaces peut déjà offrir un très bel aspect à condition que la plantation ait été faite avec goût; il faut qu'il y ait suffisamment de plantes mais que les espèces de fleurs ne soient pas trop nombreuses. A la ferme expérimentale centrale d'Ottawa, on a trouvé que le moyen le plus satisfaisant, pour obtenir un bon effet général, est de planter un bon nombre de petites touffes de chaque sorte. Les narcisses et les tulipes en nombreuses petites touffes parmi les autres plantes, font un très bel effet. Les narcisses et les tulipes hâtives sont en fleurs au commencement de mai, tandis que les tulipes Darwin et Cottage améliorent l'effet général pendant la dernière partie du mois. Une des fleurs vivaces que l'on obtient facilement par voie de semis est le pavot d'Islande. Cette plante charmante, éparpillée sur la plate-bande, fleurit tout le mois. D'autres fleurs vivaces qui fleurissent en mai sont les suivantes: mertensie de Virginie, trolle; trillie et ses nombreuses espèces dont la plus satisfaisante est le Trillium grandiflorum qui est venu spécialement bien en culture à la ferme expérimentale d'Ottawa. Les primevères qui commencent à fleurir en avril et dont la saison de floraison se prolonge jusqu'en mai, les nombreuses variétés de polyanthes, toutes somptueuses.

Il y a plusieurs espèces d'épimèdes ou chapeaux d'évêques qui sont très bonnes. La plus satisfaisante est celle que l'on appelle dans le commerce E. rubrum. Pour le devant de la plate-bande, certaines plantes à pouce basse, comme le phlox subulata et ses nombreuses variétés, et l'arabette ou cresson de roc à fleurs blanches doubles, fournissent une abondance de fleurs pendant la plus grande partie du mois, et les iris nains produisent un effet charmant là où ils réussissent.

Les COURRIERS

ACTON-VALE

Le service et la sépulture de Mlle Madeleine Dumont eurent lieu mercredi dernier au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Mlle Dumont était la nièce de M. Edmour Gagnon, gérant à la Acton Shoe et président de la fanfare. Voilà pourquoi la fanfare s'est fait un devoir de précéder le cortège funèbre jusqu'au cimetière. La défunte laisse dans le deuil son père et sa mère, des sœurs et des frères. C'est M. l'abbé Brouillette, des Etats-Unis qui a chanté le service funèbre. A l'orgue, une messe en partie fut exécutée par les membres de la chorale.

—Mardi dernier, le 18 avril, nous avons eu dans notre église deux mariages: deux sœurs, les Mlles Allard, toutes deux filles de M. Edouard Allard; l'une mariait M. Roméo Beaugard, et l'autre, M. Dorius Paré. Les deux mariages furent célébrés à la même messe.

—Samedi dernier Mlle Simone Cantin, fille de M. W. Cantin, marchand à Acton, mariait M. Courville.

—Ont été baptisés: Marie-Denise, Pauline, fille de Wilfrid Cou tu et de Blanche Fontaine.

Georges-Henri-Gérard fils de M. Henri Lambert et de Malvina Tellier.

Joseph-Marcel, fils de Wilfrid Beauoyer et de Marie-Rose Lépine.

Joseph-Raphael, fils d'Eugène Delage et de Mériilda Lusignan.

—La route d'Upton qui était si mauvaise, surtout dans la partie appelée la péningue, est maintenant réparée en très bon état.

—Les cours de catéchisme préparatoire à la communion solennelle des enfants commencent lundi de cette semaine.

—La mine d'Acton va bientôt entrer en opération; les travailleurs vont avoir de l'ouvrage au cours de la saison.

MILAN

Mme Jos. Bolduc de Stornoway a visité sa mère Mme Adélarde Roberge, ces jours-ci.

—Mlle Lucienne Poulin est partie ces jours-ci pour un voyage à Montréal.

—Mme J.A. Dubois a été visiter des amis à Scotstown, au cours de la semaine.

—Mme Emile Turcotte a été en visite à Mégantic récemment.

—M. Cyrille Poulin a passé le dimanche à Sherbrooke.

—Mmes Ewen MacLeod et Murdo MacAuby de passage à Mégantic samedi.

—M. Norman M. MacLeod a été de passage à Montréal ces jours derniers.

—Mlle Katie MacLeod sténographe de Montréal a visité ses parents M. et Mme E. MacLeod.

—MM. Donat Beaudoin, Damase Turcotte, Francis et Gédéon Groulx de Val Racine de passage en notre localité pour affaires.

—MM. D. MacKenzie de Lac Mégantic en visite chez son fils M. John N. MacKenzie.

—M. John A. MacLeod à Mégantic pour affaires au cours de la semaine.

—M. L.N. Préfontaine à Milan dans l'intérêt de la maison Salada Tea.

—Mlle B. Lecours est retournée à Mégantic après une visite dans sa famille.

—M. John A. MacLeod de Scotstown était en visite chez des amis à Milan dernièrement.

S.-BARNABÉ-SUD

Dimanche dernier a été baptisé Joseph-Fabien enfant de M. et Mme Osias Rodier. Par. et mar. M. et Mme Morin.

—Lundi a été baptisé Joseph-Edgar-Paul-Aimé fils de M. et Mme Henri Louis Languerand. Par. et mar. M. Léopold Languerand Mlle Graziella Languerand. Porteuse, Mlle Laurette Languerand.

C'EST LE FOIE QUI FAIT QUE VOUS SENTEZ SI MISÉRABLE

Stimulez la Bile de Votre Foie — Pas besoin de Calomel.

Pour que vous soyez sentes bien portant et heureux, il faut que votre foie déverse chaque jour deux litres de liquide biliaire dans vos intestins. Sans cette bile, des ennuis surviendront. Mauvaise digestion, élimination lente, Poisons dans le corps. Élimination générale.

Comment pouvez-vous vous attendre à corriger complètement par le fait de des agents qui font simplement mourir les intestins: sel, huile, sucs minéraux, bonbons ou gomme à mâcher laxatifs ou cathartiques? Ne se stimulent pas votre foie.

Vous avez besoin des Carter's Little Liver Pills (Petites Pilules Carter pour le Foie), Purement végétales, indolores. Résultats rapides et sûrs. Demandez-les par leur nom. Refusez les succédanés. 24¢ dans tous les pharmacies.

STE-ROSALIE

Ces jours derniers nous apprenions que Mlle Cécile Turgeon, institutrice à l'école no 2 obtenait une prime de \$20.00 par l'entremise de l'inspecteur Gagnon, comme succès dans l'enseignement.

ST-SIMON

—Mlle Florette Valcourt de Montréal était en visite chez ses parents la semaine dernière.

Journée Catholique des Retraitants

La Journée catholique ou réunion générale annuelle des Retraitants aura lieu cette année le 30 juillet à Lévis, sous les auspices de S. Em. le cardinal Villeneuve, O.M.I. qui présidera la séance de clôture et y adressera la parole. Le sujet des deux séances d'étude est l'Eglise.

Savoir agir promptement

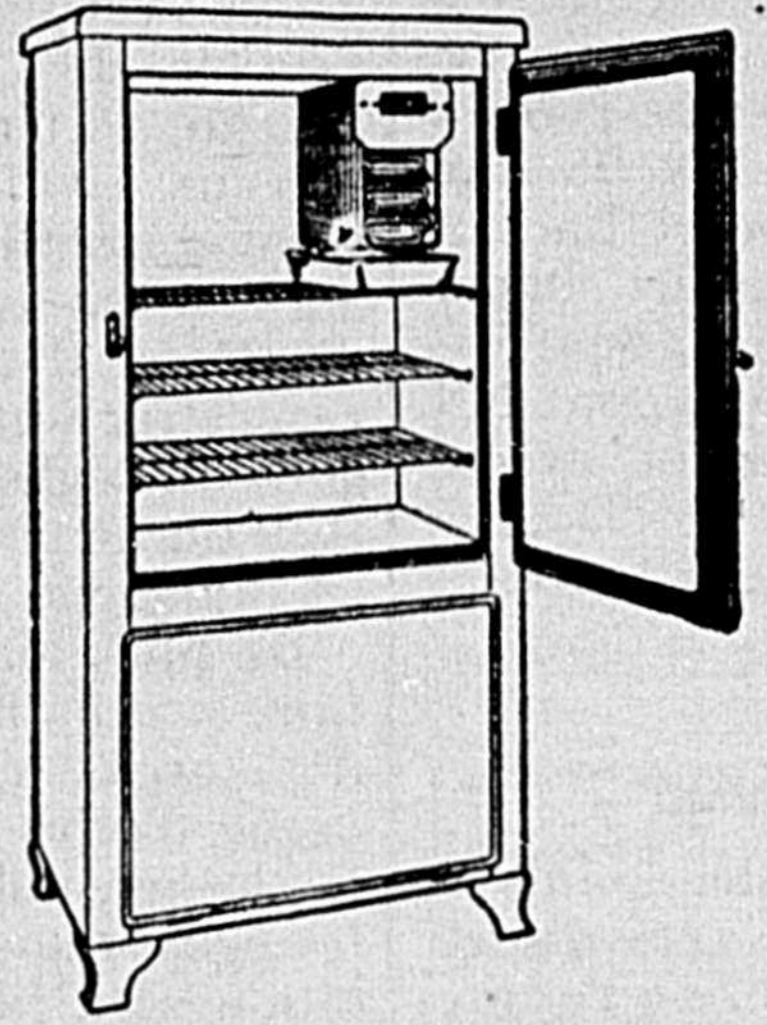
Le quatrième conseil que la Ligue de Sécurité donne aux chauffeurs d'autos s'intitule: "Soyez rapides".

"Habituez-vous à penser et à agir rapidement. Un mouvement rapide au bon moment peut vous éviter plus d'un désastre."

Cet avis est sage. Un bon conducteur d'auto ne peut s'attendre à éviter l'accident s'il ne pense pas avec rapidité pour mettre sa décision immédiatement en exécution. Il y en a plusieurs naturellement dont le cerveau travaille lentement mais avec précision et sûreté. Si tous les automobilistes prévoyaient ce qui peut arriver, ils seraient prêts à rencontrer toute éventualité, celui qui réfléchit lentement aussi bien que celui qui pense en vitesse parce que l'action du premier s'il a bien pensé s'accomplira juste au bon moment.

Par réflexion rapide, la Ligue n'a pas l'intention d'impliquer que tous les actes et pensées d'un automobiliste doivent être accomplis avec la vitesse de l'éclair. Mais quand il s'agit d'éviter un accident, il n'y a pas de temps à perdre.

POUR RIEN QUE
\$149 COMPTANT



LE

POLAR KING

muni du matériel Kelvinator

La plus grande valeur offerte à ce jour, en réfrigérateurs électriques

Voici le réfrigérateur électrique que vous attendiez; conçu et construit à un prix qui en facilite l'achat. Le Polar King vous apporte tout ce qu'il y a de nouveau dans la conception de la réfrigération. Il épargne le temps et l'argent, protège la santé. Et tout ce que cette merveille de réfrigération, d'une capacité de 4½ pieds cubes, avec intérieur en émail porcelaine et extérieur laqué blanc, coûte, est \$149 comptant. Le Polar King d'une capacité de 6½ pieds cubes, est à \$199. D'autres modèles de Kelvinator et de la General Electric à des prix divers et aux mêmes termes commodes que ceux offerts pour le Polar King de 4½ pieds cubes.

PAYEZ SEULEMENT \$9.00 Comptant

La balance répartie sur une période de deux ans

Southern Canada Power Company Limited

"Appartenant à ceux qu'elle sert"



Malgré ses 115 années une
INSTITUTION CANADIENNE

qui est toujours jeune

La puissance du Canada réside dans son esprit jeune, aventureux, ami du progrès, courageux, que tempère un fond de vieille sagesse. La force du Canada découle de la force des éléments qui le constituent—institutions et individus.

La Banque de Montréal, vieille de 115 ans et fidèle à l'histoire et aux traditions canadiennes, se sert de son expérience pour adapter constamment ses services aux conditions nouvelles—afin de pouvoir donner au peuple et à l'économie du Dominion une organisation bancaire sûre, utile et commode.

BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée en 1817



SIÈGE SOCIAL

MONTRÉAL

L'ACTIF DÉPASSE \$750,000,000

Succursale de St-Hyacinthe: A. B. L'HOMME, Gérant

Les produits de l'érable

Une grande campagne sera lancée bientôt à travers tout le Canada.— Etalages et démonstrations dans les magasins.— Une entrevue.

Trop de Canadiens, hommes et femmes, sont malheureusement sous l'impression que les produits les plus connus de l'érable — le sucre et le sirop — sont des articles dont la consommation est forcément limitée par les circonstances à la période même de leur production, chaque printemps, ou à peu près.

Lorsque s'ouvre le "temps des sucres", les ménagères se font une provision de ces deux produits. Sur les tablettes du garde-manger on empile quelques livres de sucre, on aligne quelques gallons de sirop, et c'est tout. Cette réserve se dépense le plus souvent en deux ou trois mois, et après cela on oublie que le sucre et le sirop d'érable peuvent se consommer en tout temps de l'année, qu'il y en a toujours en magasin, et que grâce aux méthodes modernes de fabrication ces denrées sont aussi riches et aussi agréables au goût douze mois après leur sortie de la fabrique qu'au jour où on les acheminait vers les marchés.

On est également porté à croire trop souvent que l'approvisionnement, une fois la saison des sucres terminée, est à peu près épuisé et que ce serait peine perdue que de demander au fournisseur, à l'épicier du coin, une bouteille de sirop ou un pain de sucre d'érable en septembre ou en décembre. Et pendant ce temps on achète des succédanés qui se vendent pratiquement aussi cher que le produit original et qui ne renferment pas les qualités de ce dernier.

Enfin, trop de ménagères pensent que le sirop et le sucre d'érable ne se peuvent employer qu'à l'état nature, alors qu'il y a des centaines de manières de les transformer, de les incorporer à des desserts des plus variés dont ils rehaussent la richesse et la saveur.

"Ce sont là", dit M. Cyrille Vaillancourt, chef de la section de l'industrie érablière au ministère de l'Agriculture de Québec, des impressions qui n'ont aucunement leur raison d'être et que nous nous efforcerons de corriger au cours de la grande campagne de vulgarisation que nous entreprendrons prochainement non seulement dans notre province, mais dans tout le Canada.

Actuellement nous produisons du sucre et du sirop d'érable en quantité suffisante pour répondre aux exigences de la consommation nationale, et il nous en reste pour l'exportation. Mais si nos compatriotes réalisaient que ces deux denrées peuvent et doivent être d'un emploi courant du premier jour de l'année au dernier, qu'on peut les consommer en tout temps sous de multiples formes, s'ils prenaient l'habitude de les demander plus souvent à leurs fournisseurs, les Canadiens pourraient absorber à eux seuls toute notre production annuelle. J'irai plus loin en disant que ce serait une excellente chose, un bienfait si la demande venait à dépasser l'approvisionnement, parce que ce jour-là nos producteurs se sentiraient encouragés, et je puis dire qu'ils n'hésiteraient pas à s'outiller pour doubler d'un seul coup leur production annuelle, et faire rendre leurs érablières à leur pleine capacité. Si seulement nos hôpitaux, nos grandes maisons d'enseignement qui abritent des centaines d'élèves sans compter un personnel considérable et autres institutions de ce genre prenaient la bonne habitude de servir comme dessert du sirop d'érable, ou d'employer du sucre et du sirop d'érable dans la préparation de poudings, gâteaux, tartes, blanc manger, etc., non pas cinq ou dix fois l'an, mais une couple de fois par semaine au moins, ce serait un progrès considérable au point de vue de la consommation comme aussi de l'éducation des gens — patients ou élèves, suivant le cas".

Exposant le but de la prochaine campagne qui sera déclenchée dans les débuts de mai, probablement, M. Vaillancourt ajoute: "Nous voulons populariser les produits de l'érable — sirop, sucre, beurre d'érable, sucre d'érable granulé, bonbons à l'érable — et faire en sorte qu'ils deviennent d'un emploi courant. A cette fin des étalages spéciaux seront or-

ganisés dans les magasins des villes, des démonstrations seront données par des experts en la matière, et une série d'annonces éducatives paraîtra dans les journaux et revues en même temps. Les frais de cette campagne seront défrayés en parts égales par le gouvernement fédéral, le ministère de l'Agriculture de Québec et la société des producteurs de sucre d'érable de Québec. Ce sera là une belle démonstration de coopération qui, nous en sommes convaincus, ne restera pas sans réponse de la part du public.

Le service des publications ministère de l'Agriculture, Québec, distribue gratuitement à quiconque en fait la demande une intéressante brochure portant le numéro D-292, qui renferme une foule de recettes pour la préparation de desserts à l'érable.

Mensonge odieux

Nous lisons dans la *Bonne Nouvelle*, sous la signature de M. l'abbé Ed.-V. Lavergne, curé de N.-D. de Grâce, un article dont les paragraphes suivants coupent les ailes d'un canard malfaisant:

Le parti socialiste et le parti communiste, dans un mot, les bolchévistes doivent moins leur succès en pays catholique à la valeur propre de leur doctrine ou de leur méthode qu'aux erreurs ou aux fautes des catholiques. L'un d'eux disait: "Ce ne sont pas vos encycliques que nous vous reprochons, c'est le mépris dans lequel vous les tenez".

Le bolchévisme, en somme n'est que la canaille organisée pour exploiter contre la société et le christianisme les abus d'un capitalisme dont Pie XI a dénoncé les injustes prétentions. Si l'on ne veut rien tenter pour le remettre à la raison, il n'est pas juste que l'Eglise et ses prêtres en soient tenus responsables.

Il faut démentir hardiment ce mensonge que, si la Ville de Québec, par exemple, n'a pas réussi à mettre dans sa charte le droit de municipaliser l'électricité, c'était à cause de l'Evêché du Séminaire et de plusieurs communautés religieuses fortement intéressées dans les bénéfices exorbitants du Québec Power et du trust de l'électricité. Mensonge odieux, auquel on a déjà laissé trop de cordes et qu'il faut étrangler au plus vite.

"Laid comme un pichou"?

Chez les anciens Canadiens, on désignait sous le nom de "pichou" des chaussures que l'on portait dans la maison et qui étaient de grossières "pantoufles". Il est probable que le mot est encore usité dans certaines régions du bas de Québec. D'où vient ce mot?

Dans son "Voyage en Amérique" le savant Suédois Kalm en énumérant les principales fourrures fournies par les contrées septentrionales de l'Amérique mentionne le "pichou" du Nord, un animal à fourrures que les Anglais de la Baie d'Hudson appellent le "Wolverenne". Suivant le "Naturaliste Canadien", le Wolverine des Anglais est le même quadrupède carnassier que les naturalistes français désignent sous le nom de "glouton" et les Canadiens sous celui de "carcajou".

Il est probable que les souliers d'intérieur que portaient nos ancêtres et qu'on appelait "pichous" étaient fabriqués avec la peau de l'animal auquel on avait donné ce nom.

Le nom de "pichou" donné par les anciens trappeurs canadiens au "wolverenne", dont l'aspect est repoussant, est resté dans nos campagnes comme le synonyme de laid; on dit: "laid comme un pichou".

Les COURRIERS

LA PRÉSENTATION

Dimanche le 16 avril a été servi un délicieux dîner à la cabane à sucre de M. Joseph Desgranges. Parmi les invités on remarquait M. et Mme Joseph Desgranges, M. et Mme Ernest Bourassa, M. et Mme Ernest Gaudette, M. et Mme Wilbrod Desgranges, M. et Mme Antonio Hébert, M. et Mme Augustin Lapière, M. et Mme Honoré Millette, M. et Mme Joseph Desgranges, Mlles Blanche Desgranges, Jeannette Perreault, Rolande Bourassa, Alice Chenette, Alice Provost, Madeleine, Jacqueline, Gertrude et Huguette Gaudette, Jeannette et Marie-Paule Roy, Pauline Millette, Lucile, Françoise et Jeannine Desgranges MM. Lionel Desgranges, Léo Beaudry, Louis-Aimé Leduc, H. Giasson, Maurice Perreault, Valmore Loïselle, Elzéar Bazinet, Armand Beaugard, Donat Provost Adolphe Bazinet, Origène Chenette, Donat Chenette, Antonio et Adrien Beaugard, M. Aurélien Beaugard, M. Parenteau, M. C. Jean-Paul Leroux, Georges Grenier, Jean-Paul Gaudette, Jean-Paul Chagnon, René Bourassa, R. et Yvon Lapière, Maurice et J.-Paul Desgranges.

Dans l'après-midi en mangeant le délicieux sucre il y eut chant et musique. Le violon était joué par M. Adolphe Bazinet.

COWANSVILLE

M. et Mme J. Boisvert qui ont passé l'hiver à Montréal sont revenus à leur résidence rue Eglise.

M. et Mme E. Lavery et leur cousine Mme G. Manson de Dunham sont en visite à Montréal.

M. et Mme G. Heatherington sont de retour d'une promenade à Montréal chez des parents et des amis.

M. et Mme R. Robinson occupent maintenant le logis de M. H. Larose rue Sud.

M. et Mme Adrien Lizotte sont déménagés à St-Liboire.

Mme T. Cusson et sa fille Yvette de Dunham étaient en visite chez Mme J. Deragon récemment.

Mme J. Deragon recevait aussi ces jours derniers sa cousine Mme J. Perras et Mlle Beauchemin toutes deux de Sweetsburg.

M. E. Laur est parti pour un long voyage en Angleterre.

ST-SIMON

M. et Mme Lucien Cusson sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les noms de Joseph-André-Victor. Parrain et marraine, M. et Mme Antonio Cusson oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mme Victor Cusson, grand'mère.

M. et Mme Anatole Marin, leur fils Vital, de Montréal, sont en visite chez leurs parents.

M. Isaie Saint-Laurent est décédé mercredi dernier à l'âge de 71 ans; il laisse son épouse, sa nièce Mlle Dolorès Lefebvre.

M. Joseph Charbonneau et sa famille étaient à Saint-Jude dimanche.

Mlle Alice Valcourt, Mme Auguste Fournier, Mme Roméo Lacroix, Mlle Alice Lacroix, en promenade à Montréal récemment.

Rhumes de Cerveau
Soulagés avec des Vapeurs
L'inhalation des vapeurs le rend plus supportable, souvent l'améliore.



VICKS
VAPORUB
Pour Tout Refroidissement

"MESSIEURS- n'est-ce pas qu'une Bicyclette C.C.M.

serait un bon placement dans une année d'économie?"



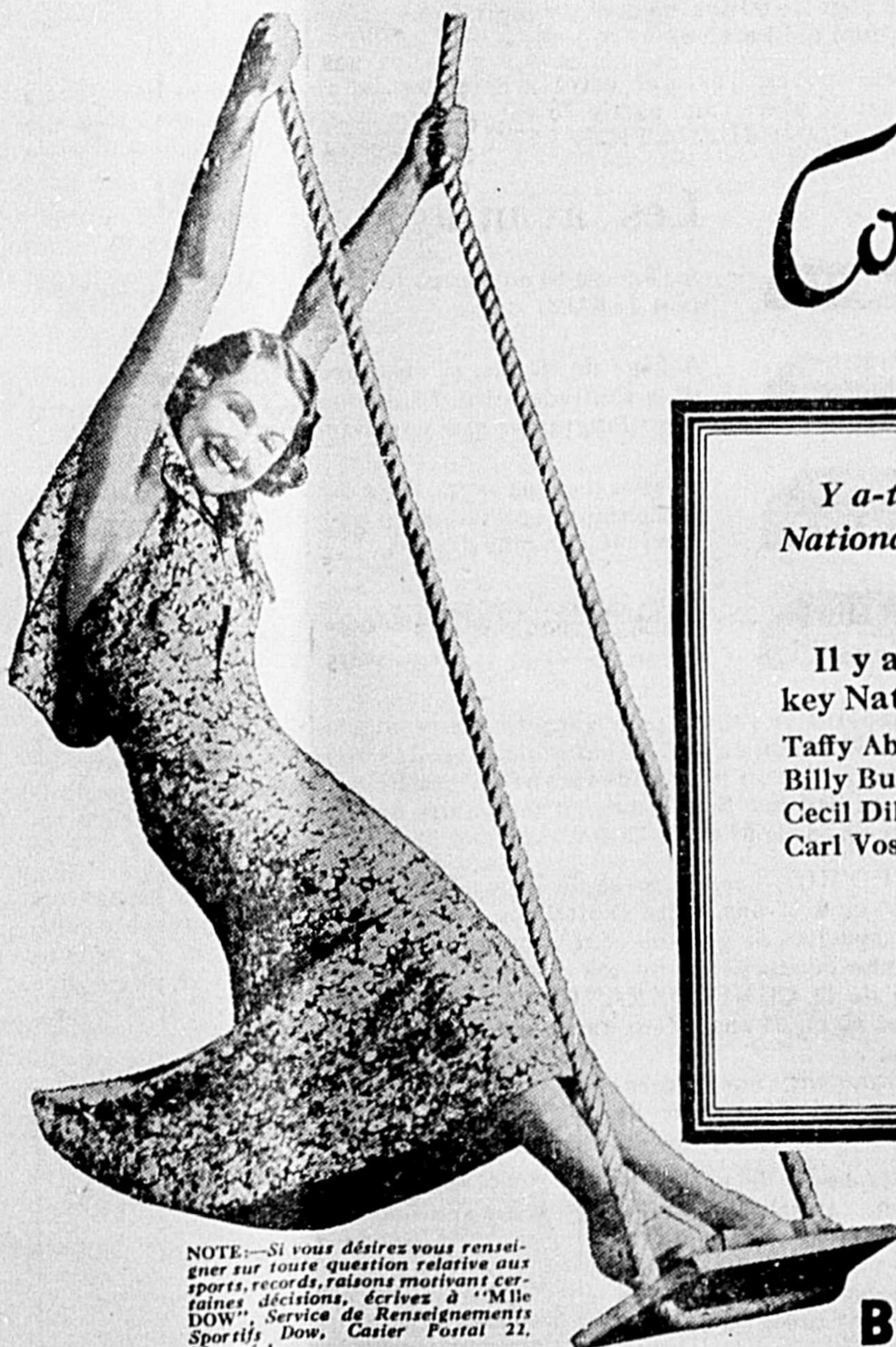
Frank Stolte, contremaître du département d'émallage de la Cie C.C.M., portant fièrement son bouton de 25 années de service. "Remarquez", dit-il, "ces

- 7 caractéristiques C.C.M.**
1. Pédalier Triplex C.C.M.
 2. Frein à Roue Libre Amélioré C.C.M. (Hercules).
 3. Nickelage C.C.M. bon pour 20 ans.
 4. Rayons d'acier inoxydable C.C.M.
 5. Email durable C.C.M.
 6. Pneus Dunlop.
 7. Garantie de Service C.C.M.

Demandez le Catalogue C.C.M. à votre dépositaire ou en écrivant à la Canada Cycle & Motor Co., Limited, Weston, (Ontario), Montréal - Winnipeg - Vancouver

Crescent C.C.M.	\$29.75
Modèles C.C.M. pour garçons et filles	29.75
Routière Standard C.C.M.	35.00
Boy Scout C.C.M.	36.75
Motorbike Régulier C.C.M.	40.00

BICYCLETTES C.C.M.



Consultez "Mlle Dow"

Y a-t-il des joueurs de la Ligue de Hockey Nationale nés aux Etats-Unis?
—G.M., Black Lake, P.O.

Il y a plusieurs joueurs de la Ligue de Hockey Nationale nés aux Etats-Unis; les voici:—
Taffy Abel—Chicago
Billy Burch—Chicago
Cecil Dillon—Rangers
Carl Voss—Rangers
Goldsworthy—Red Wings
Jenkins—Black Hawks
Levinsky—Toronto Leafs
Romnes—Black Hawks
Hanson—Red Wings

"Mlle Dow"

en collaboration avec une des plus grandes autorités sportives au Canada.

Bière **Dow** Old Stock

DOW RÉPOND À LA QUESTION DE LA SOIF

FAIT CESSER LES MAUX et DOULEURS

Peu importe que ce soit un léger malaise ou une grande douleur, peu importe que ce soit dû au mal de tête, à la névralgie, aux périodes menstruelles des femmes ou à une grippe, les TABLETTES ZUTOO apportent le soulagement dans 20 minutes et vous laisseront bien portant. EN VENTE PARTOUT. Recommandées et employées par des milliers comme le vrai remède à la douleur. LA BOITE

ZUTOO

NOTE:—Si vous désirez vous renseigner sur toute question relative aux sports, records, raisons motivant certaines décisions, écrivez à "Mlle DOW", Service de Renseignements Sportifs Dow, Casier Postal 22, Montréal. On s'empressera de vous répondre par correspondance, par radio ou par l'intermédiaire de nos futures annonces. Ecoutez l'émission radiophonique traitant de sports et suivie de "Mlle DOW", Poste CKAC, chaque soir, samedi et dimanche exceptés.

Petites variations sur les airs pascals

(suite de la 1ère page)

les temps. Sans avoir entendu ces motets ici, je puis bien dire que, par ce seul choix de pièces, l'heure sainte de cette église, au point de vue musical et religieux, fut la plus belle de toutes. On y présente: "Stabat Mater" de don A. Deprez; "Bone Jesu" de Palestrina (1524-1594), "le plus grand génie musical de son temps" (1); "O Salutaris Hostia" de Jean-Sébastien Bach (1685-1750), le génie universel. "Notre Saint Père le Bach", dit-on chez les musiciens; enfin, l'"Adoramus Te" de T. Dubois. L'ignore de quelle manière ont été exécutées ces pièces, mais les chanteurs du Christ-Roi n'en ont pas moins de mérite pour cela. Ils ont donné de la vraie musique religieuse qui, quoiqu'on en dise, "a une valeur esthétique incontestable" (2). Toute la musique "est sortie du plain-chant" (3) mais la polyphonie ne s'en est pas émancipée.

A Notre-Dame du Rosaire, M. Jean Imbert dirigea la fameuse messe en "la" de César Franck. César Franck né à Liège, Belgique, en 1822 fut un grand musicien et un véritable chef d'école. Professeur d'orgue au Conservatoire de Paris, de 1872 à 1891, il s'y créa une réputation qui le couvrit de gloire et les Belges en sont, à juste titre, très fiers. Sa messe en "la" est d'une haute valeur, de même que son "Panis Angelicus" chanté à l'offertoire, et décèle chez l'auteur un profond sentiment religieux ainsi qu'un grand mysticisme. A l'Épître, la chorale a fait entendre un "Alleluia" de A. Poupin. La chorale, bien que trop faiblement secondée par la maîtrise St-Dominique, s'est montrée à la hauteur de la tâche.

Se figure-t-on assez, dans le public, tout ce que représente pour les membres d'une chorale et leur directeur un seul office solennel comme ceux auxquels nous avons assisté? Ce n'est pas un mince mérite pour un directeur de s'astreindre un ou deux soirs par semaine à des répétitions souvent fastidieuses et pas toujours encourageantes. Tantôt les membres sont distraits ou enclins à la paresse, à la mauvaise volonté. Tantôt c'est le directeur lui-même qui ne va pas; cela arrive quelquefois et ce n'est la faute de personne. Et pourtant, il faut surmonter toutes les difficultés, choisir les pièces, en distribuer les parties, trier les solistes, souvent leur apprendre leur morceau note à note, entraîner à part chaque partie, les fondre en un tout harmonieux et balancé.

Et tout ceci ne prouve qu'une chose: il y a ici, dans notre petite ville, tout ce qu'il faut pour former de beaux ensembles vocaux. Beaucoup d'éléments sont déjà en formation dans nos chorales, mais il y en a encore en dehors. L'important n'est pas de les avoir tous, mais d'attirer ceux qui présentent des indices certains de vocation musicale. D'autres réussissent ailleurs; pourquoi pas nous aussi? Joli thème à réflexions, on en conviendra.

Ferrier Chartier
Élève du Conservatoire National de Musique

(1) A. Lavignac: "La musique et les Musiciens" p. 465.
 (2) Eugène Lapierre: "La Musique au Sanctuaire" (La musique religieuse; sa valeur esthétique) pp. 42 à 66.
 (3) E. Lapierre: Loc. Citat. (La filiation grégorienne de la musique moderne) Thèse de doctorat, p. 115.

UN PROGRAMME DE RESTAURATION SOCIALE

(suite de la 1ère page)

aide aux familles nombreuses par des mesures spéciales comme les allocations familiales, une diminution ou exemption d'impôts, etc.

10o Le chômage actuel réclame une intervention spéciale des pouvoirs publics. Il faut tout mettre en oeuvre pour fournir du travail, et, en attendant, pourvoir équitablement à la subsistance de ceux qui sont dans le besoin.

11o Des mesures s'imposent pour rendre moins onéreux aux familles peu fortunées les services médicaux et les frais d'hospitalisation.

12o En vue de rétablir l'équilibre de la population, on doit favoriser l'agriculture familiale et restreindre la culture industrialisée, promouvoir l'enseignement rural et les méthodes coopératives, inspirer l'estime de la profession agricole, aider à l'établissement des fils de cultivateurs, développer méthodiquement la colonisation.

13o Fidèle à la constitution qui nous régit, l'Etat doit respecter les droits des provinces et le principe d'égalité des deux races qui est à la base de la Confédération canadienne. Il s'appliquera aussi à une politique de collaboration économique internationale et s'emploiera à l'avènement de la paix.

Rencontre

Dans une ruelle obscure de Cologne, sur le coup de minuit, deux masques se rencontrent: car c'est l'époque du Carnaval, et l'avènement du troisième Reich n'empêche pas les braves habitants de Cologne de s'amuser.

Mais l'un de ces masques doit être un faux masque, si l'on peut dire, car il se précipite sur l'autre et braque sur lui un revolver en s'écriant:

—La bourse ou al vie!
 Mais l'interpellé ne se démonte pas. Il rit et répond:
 —Ma foi, j'allais le dire, mon cher confrère.

Vieille légende irlandaise

Deux pauvres vieux, ayant mené toute leur vie une existence de privations et de misères, étaient tellement aigris qu'ils se disaient parfois entre eux:

—Bah! Au ciel aussi, quand nous y serons, toutes les bonnes places et tous les honneurs seront pour les riches.

A quelque temps de là, les deux vieux moururent le même jour. Ils arrivèrent assez rapidement sur la route du ciel, mais furent arrêtés par un immense et imposant cortège.

Toutes les lumières, toutes les beautés, toutes les magnificences du ciel s'avançaient sur la route.

Les deux pauvres vieux étaient éblouis, mais l'homme, reprenant ses sens, avisa dans le cortège un vieux prophète qui passait et il s'informa de la signification du cortège.

Le vieux prophète leur répondit:

—C'est un millionnaire qui vient de mourir.

Le vieux répéta la chose à sa femme en ajoutant:

—Tu vois, ce que nous avions prévu arrive, il n'y en a ici que pour les riches. Pour nous, personne ne vient à notre rencontre. Et il se lamentait.

Mais un saint qui, en passant, avait surpris ces lamentations, lui dit:

—Oh! comme vous vous trompez! Nous sortons ainsi en grande pompe chaque fois qu'il y a un millionnaire qui meurt après avoir mérité le ciel; or, c'est un événement très rare... Quant aux pauvres, il y en a tellement qui entrent au paradis, que si nous devions sortir chaque fois pour aller à leur rencontre, nous serions toujours en route!

Cette réponse enleva pour toujours l'amertume au coeur des deux vieux qui firent leur entrée aux acclamations enthousiastes des anges, des archanges et des élus.

La Bourdonnais

Mahé de la Bourdonnais, qui fut gouverneur général des îles de France et de Bourbon, de 1735 à 1746, avait eu le chagrin de perdre sa femme à l'île de France, aujourd'hui l'île Maurice.

Il l'avait fait inhumer dans une église de Port-Louis, mais, en 1739, l'église fut restaurée, les cercueils déplacés et mis dans une chapelle que la pioche des démolisseurs finit par jeter bas.

Les restes de Mme de La Bourdonnais se retrouvèrent transportés à nouveau dans la cathédrale Saint-Louis, mais les documents relatifs à ce transfert furent égarés.

Un prêtre a eu récemment l'idée de s'adresser à un autre prêtre, qui est sourcier, pour retrouver le cercueil. Grâce aux poignées de métal, la baguette permit de repérer l'endroit exact où se trouvaient les ossements, que l'on identifia comme étant les restes de Mme de La Bourdonnais.

PETITES ANNONCES

UNE CHANCE POUR VOUS.— Avec \$20.00 comptant vous pouvez procurer un beau terrain de 50 x 125 pieds situé à dix minutes du centre de la ville. C'est le temps de vous mettre chez vous parce que que la main d'oeuvre est facile à obtenir et que les prix des matériaux de construction sont beaucoup baissés. Pour plus de renseignements s'adresser au *Courrier*. jno

A VENDRE.— Propriété rapportant généralement \$33. à \$36. par mois à vendre pour \$3,300.00. S'adresser au bureau du *Courrier*. jno

COMPTABLE-EXPERT.— Double entrée, français et anglais, demande situation. Prendrait charge petites comptabilités.— S'ad. au *Courrier*. jno

MAISON A VENDRE au prix de l'évaluation municipale. Maison neuve, 9 pièces, fini moderne, planchers en bois franc; beau grand terrain, coin; très peu comptant, balance facile. S'ad. à 4 rue Morison. Tél. 785-J.

RADIO.— Si votre radio est défectueux, et que vous ne pouvez capter les postes éloignés, pourquoi attendre à plus tard pour le faire réparer, tandis que vous le pouvez, dès maintenant à un prix minime.

Aussi réparations de brûleurs à l'huile.— Ouvrage garantie. Germain Lapointe, 96 St-Michel ville. Tél. 673J 12mai

A LOUER.— Logement de 6 pièces, 3 chambres à coucher, boudoir, salle à manger, grande cuisine, chambre de bain, bonne cave, \$16.00 par mois. S'adresser à Jovite Sicotte. jno

A VENDRE.— Propriété au village de St-Liboire comprenant maison, grange, étable et poulailler avec 3/4 arpents de terrain. Pour conditions, s'adresser à M. J.C. Casavant, 87 rue Girouard, St-Hyacinthe. jno

A VENDRE.— Boutique de cordonnier. Très bon outillage.— Bonne clientèle. Le propriétaire abandonne à cause de son grand âge après 51 ans de pratique. S'adresser à 54 rue St-Dominique. jno

A VENDRE.— Animaux *Holstein* de choix, troupeau accredité, vaches inscrites au Livre d'Or, veaux provenant d'une lignée superbe, généalogie fournie sur demande. S'ad. à Donat Giard, Ste-Rosalie. 28av

PLUSIEURS logements à louer, à raison de \$10.00 par mois et plus. S'adresser à Eugène Benoit, 90 rue Ste-Anne, St-Hyacinthe, P.Q. jno

A VENDRE au village, verger de 200 pommiers McIntosh et Fameuses, framboisiers, vignes, pruniers, grand poulailler pour 600 poules, éleveuse de 400 poussins; termes faciles. Dame A. Billaudeau, Abbotsford, P.Q. 28 a

50, RUE BOURDAGES.— Au deuxième étage, logement à louer cinq pièces.— Très moderne, planchers de bois franc. Prix modéré. S'ad. à 8A Bourdages. jno

De \$5.00 à \$12.00 Vous pouvez acheter un très Bon "Poêle" usagé au magasin **BELANGER** En face de la Station de Police jno

A LOUER.— Grand salon, chambre à coucher et chambre de bain moderne, avec ou sans pension, pour personne ou couple sérieux. Garage à louer si désiré. Maison privée rue Girouard. Ecrire au *Courrier*. 3mai

CHEZ Mlle TESSIER très beaux permanents pour 6 mois, indéfrisables, \$2.00 et plus. Marcel, 25c; Komol, 50c; à l'eau 35c; Shampoo, 25c. Tél. 624W. 47, rue St-François. Place du marché. jno

Le Courrier de St-Hyacinthe Paraît tous les vendredis. Prix de l'abonnement: Canada \$1.50 par an; aux Etats-Unis, \$2.00, numéro, 5 sous. Imprimé et publié aux Nos 68-70, rue Sainte-Anne, à Saint-Hyacinthe, par la Compagnie d'Imprimerie et comptabilités (Limitée.) A.-J. Gaudreau Administrateur-Gérant

MAISON DE PENSION chambres à louer, avec bain et eau chaude, à un prix modéré. S'adresser à 59 rue St-François chez Mme Alp. Bérard. 19m

ATTENTION.— Je désire annoncer au public que contrairement à ce qui a été dit, je continuerai comme par le passé au no 23 rue St-Hyacinthe, à servir ma clientèle de barbier. Je vous remercie de l'encouragement que vous m'avez donné et sollicite votre bienveillant patronage à l'avenir. Louis Charron 1f

SERVANTE DEMANDEE immédiatement, ouvrage général. S'ad. à 331, rue Girouard.

A LOUER une grande pièce, en avant, meublée ou non, avec cuisinette; aussi chambre avec pension. S'adresser au no 149 Casca-des. 1f

AUX AUTOMOBILISTES.— J'informe mes clients et amis que je transporte ma boutique de peinture pour autos et meubles au no 43 rue Mondor, dans la bâtisse Legaré Automobile. H. Foisy, Tél. 609F. 5m

CASSE-TETES, (Jig-Saw Puzzles), 2 pour 25 sous.— Offre unique. Envoyez 25c et recevez deux casse-têtes chinois, grands, 150 pièces chacun. Prix comprend timbres. Adresser à Dpt. 55W, 618 Dundas St., London, Ont.

A LOUER.— Au Bourg-Joli, rue Laurier, 2 logements modernes, 7 appartements avec chambre de bain et plancher en bois franc.— Garage si désiré.— Autre petit logement avec chambre de bain. S'ad. à F.-X. Boulay, 14 rue Saint-Pierre, La Providence. Tél. 729F. 5mai

OCCASION.— A vendre ou échanger une boulangerie, grosse clientèle. 1 boucherie-abattoir, bien outillée, gros et détail, aussi trois maisons à Montréal, ainsi que maisons et terres et plusieurs places d'affaires. S'adresser à F.-E. Gélinas, 26 rue Concorde. jno

Avis sous la loi de faillite

Dans la COUR SUPERIEURE de Montréal, En matière de faillite

Dans l'affaire de la faillite de L.P. MORIN & FILS Enrg. St-Hyacinthe, P.Q. Débitur

AVIS est par les présentes donné que L.P. Morin & Fils Enrg. de St-Hyacinthe ont fait une cession de leurs biens, le vingt-quatrième jour d'avril 1933, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le neuvième jour de mai 1933, à dix heures de l'avant-midi, au Palais de Justice en la cité de Montréal.

Pour voter à cette assemblée les preuves de réclamation et les procurations doivent m'être produites avant l'assemblée. Ceux qui ont des réclamations contre l'actif susdit doivent les produire au sousigné, gardien, ou au Syndicat qui sera nommé, avant que la distribution soit faite, autrement le produit de cet actif sera distribué entre ceux y ayant droit sans tenir compte des réclamations non produites.

St-Hyacinthe, ce vingt-six avril 1933. Horace St-Germain, gardien Adresse du gardien: 93 rue Mondor.

: - o - :

Un mot dur de Perrin

Perrin qui fut administrateur de la Comédie-Française, n'était pas toujours tendre pour ses administrés.

Un jour que l'une de celles-ci mignardait et bénéfiait devant lui en imitant le parler naïf des enfants, il la regarda fixement sans mot dire.

—Mais pourquoi me fixez-vous ainsi, monsieur Perrin? lui demanda-t-elle.

—Je vous regarde vieillir, lui répondit-il froidement.

Le mot était dur, car on sait que la plus grande douleur pour une actrice est de prendre de l'âge.

: - o - :

Le fromage blanc pour les volailles

Lorsqu'on a beaucoup de lait, on peut l'utiliser sous forme de fromage blanc, que toutes les volailles mangent avec avidité. On prépare ce fromage en laissant le lait sûr jusqu'à ce qu'il devienne épais. On applique ensuite une chaleur douce, sous l'effet de laquelle le petit lait se sépare du lait caillé. On soutire alors le petit lait et il reste le fromage blanc que l'on peut donner tel quel ou mélangé dans la pâtée. L'emploi de ce fromage est recommandé par le ministère fédéral de l'Agriculture.

\$30.00 par mois pour la VIE

La Prudence Mère de la Sûreté

Aurez-vous, à l'âge de 60 ans, amassé un capital qui vous permettra de vivre convenablement, quoi qu'il arrive?

Le meilleur moyen d'assurer votre avenir, tout en protégeant ceux qui vous sont chers, c'est de placer une partie de vos revenus sous forme de dépôts en une police dotation, CONFEDERATION LIFE ASSOCIATION, payable à l'âge de 60 ans.

Les avantages sont:

- COMPTANT** A l'âge de 60 ans, vous recevrez, en dotation, un montant de \$3,051.00, ou
- UN REVENU MENSUEL** A l'âge de 60 ans, si vous préférez un revenu garanti, la Confederation Life vous paiera \$30.00 par mois, aussi longtemps que vous vivrez.
- PROTECTION DE LA FAMILLE** Si vous mourez avant l'âge de 60 ans, votre femme ou vos enfants recevront un revenu mensuel de \$30.00, pendant au moins dix ans.
- MORT ACCIDENTELLE** Dans le cas d'une mort par accident avant l'âge de 60 ans, la Confederation Life paiera à votre famille \$60.00 par mois, pendant dix ans, ou \$6,102 comptant.

Ces polices peuvent se vendre pour garantir un revenu de \$25.00 — de \$35.00 — de \$40.00 — de \$50.00 ou de \$100.00 par mois. Veuillez nous demander nos prix et nous donner votre âge, et nous nous ferons un plaisir de vous faire une proposition suivant vos besoins. Nous pouvons vous faire des prix pour des revenus retirables à l'âge de 55, de 60 ou de 65 ans.

AUJOURD'HUI, dans la force de l'âge et de votre pouvoir de gain, vous pensez qu'à 60 ou à 65 ans, votre capital vous permettra de vivre convenablement, même si vos capacités de gain ne sont plus les mêmes. Pour être sûr de ce bonheur, placez une petite partie de vos revenus sous forme de dépôt en une police DOTATION de la CONFEDERATION LIFE ASSOCIATION, payable lorsque vous aurez 60 ou 65 ans. Vous aurez ainsi:

- 1.—Dès maintenant, une protection pour ceux qui dépendent de vous.
- 2.—A l'échéance de la police, le paiement d'un capital important. Vous pourrez alors percevoir le produit de la police en une seule somme, ou recevoir une rente chaque mois, pendant toute votre vie.

Adressez-nous le coupon ci-dessous.

Confederation Life Association, Toronto, Canada.
 Veuillez m'envoyer, sans obligation de ma part, des détails complets sur votre système de placement en assurance dotation.
 Nom
 Adresse
 Date de naissance Profession

Confederation Life Association

Siège social Toronto

Etes-vous bilieux?
 Débarassez immédiatement votre système des déchets empoisonnés. Prenez ENO'S maintenant et chaque matin.

PRENEZ ENO'S FRUIT SALT